LE FRONT

VOL 18 NO 1

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE MARDI 5 SEPTEMBRE 1989

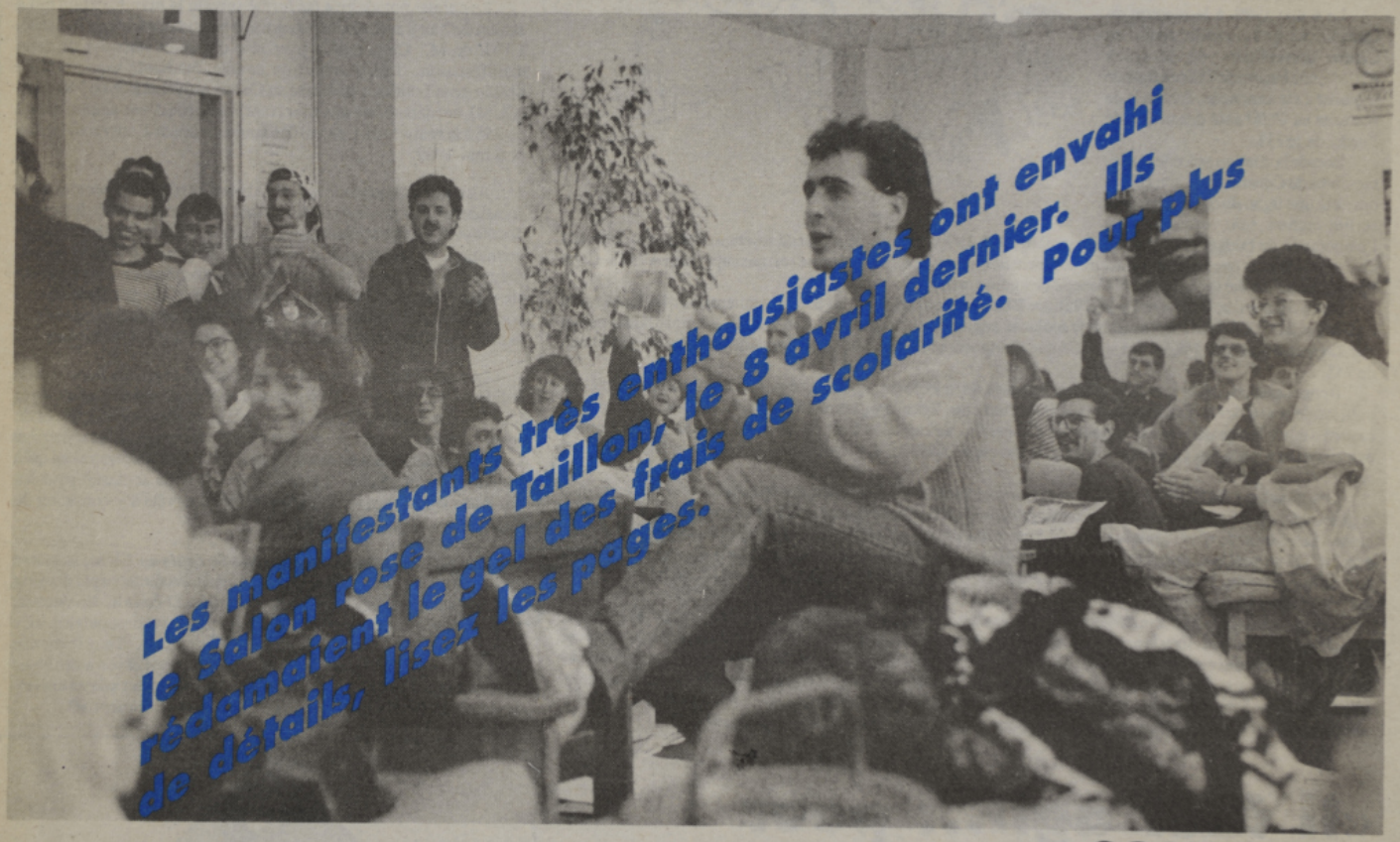

Les manifestants très enthousiastes ont envahi le Salon rose de Taillon, le 8 avril dernier. Ils réclamaient le gel des frais de scolarité. Pour plus de détails, lisez les pages.

SOMMAIRE

Message de la Féécum

Soyons solidaires!

À lire en p. 16

Festival d'accueil

Les retrouvailles pour certains, l'intégration pour d'autres. Participez!

À lire en p. 11

Actualité
universitaire 2
Annonces classées
annonces 20
Arts
actualité 25
Page éditoriale
éditorial 12
courrier du lecteur 17

Moi j'ai choisi La Caisse Populaire Acadienne

Barachois 532-6614
Dieppe 857-9333
Fredericton 458-8828
Haute-Aboujagane 532-6918
L'Assomption 857-8120
Moncton 857-0711
Memramcook 758-2505
Notre-Dame de Grâce 858-8218
Pré d'en Haut 758-9329
Saint-Anselme 857-9217
Scoudouc 532-2204
Shédiac 532-6609

Actualité | UNIVERSITAIRE

Les frais de scolarité: 1675$

par Pierrette FORTIN

Le 6 mai 1989, à la réunion du Conseil des gouverneurs, tenue au Centre universitaire de Moncton (CUM), une hausse de 75$ des frais de scolarité a été annoncée. Les frais de scolarité au CUM sont désormais de l'ordre de 1675$.

Lors de la réunion précédente, les membres du Conseil des gouverneurs ont voté une ligne directrice qui peut se lire comme suit: «Que lors de l'élaboration du budget pour l'année financière 1989-1990, les frais de scolarité soient maintenus au plus bas niveau possible, et que s'ils devaient être augmentés, que cette augmentation ne soit pas supérieure à 75$.» Cette ligne directrice a été ignorée par le Conseil des gouverneurs.

Le 8 avril dernier, le recteur, Louis-Philippe Blanchard, a affirmé, qu'avec une augmentation du financement du budget du CUM de 7.2%, les frais de scolarité augmenteraient de 100$. En fait, l'Administration a reçu une augmentation de 8.1%, ce qui signifie que l'augmentation des frais de scolarité devrait être de 15$ et non de 75$.

Denis LaRoche, directeur aux affaires internes de la Féécum, qualifie ce geste de trahison. «C'est une trahison de la part de l'Administration envers les étudiants. Selon moi, les membres du Conseil des gouverneurs se sont cachés la tête dans le sable, lors des discussions au sujet des frais de scolarité. Le fait que le Conseil des gouverneurs n'a pas su tenir ses engagements est déplorable. La résolution votée le 8 avril aurait dû être suivie.»

Les membres du Conseil des gouverneurs ont profité de l'absence des étudiants afin de voter une augmentation des frais de scolarité qui aurait pu, selon le financement reçu et la ligne directrice votée être plus basse. Les étudiants n'ont toutefois pas dit leur dernier mot. «Il y aura une suite aux manifestations de l'an dernier. On ne peut laisser tomber l'esprit de solidarité découvert à cet événement. C'est le moment ou jamais de montrer notre mécontentement à l'Administration. Le début de l'année est un moment crucial pour agir; il faut en profiter au maximum.»

Les membres de la Féécum demandent toujours le gel des frais de scolarité. Ils demandent à l'Administration de revenir sur leur décision, en fait de tenir la promesse formulée le 8 avril. Un ultimatum a été envoyé à l'Administration et celle-ci devra donner une réponse à la fédération avant le 12 septembre. L'ultimatum demande le gel des frais de scolarité et le début de nouvelles négociations. Denis LaRoche prévoit une semaine de négociations accompagnées de manifestations pacifiques et symboliques. Si la Féécum ne reçoit pas la collaboration de l'Administration, d'autres actions moins ordonnées seront entreprises■

Comité populaire: contre la hausse des frais de scolarité

par Pierrette FORTIN

Le comité populaire a été formé suivant la manifestation qui a eu lieu du 7 au 8 avril dernier contre une hausse des frais de scolarité. à l'U. de M. Ce comité a pour rôle d'assurer un suivi de cette manifestation. Les membres du comité, étudiants sans poste au niveau de la politique étudiante au Centre universitaire de Moncton (CUM), ont débuté leur travail suivant l'annonce d'une augmentation de 75$ à la réunion du Conseil des gouverneurs de l'université tenue le 6 mai 1989.

Au cours de la période estivale, ils se sont réunis à toutes les deux semaines afin de poursuivre leur travail. Leur mandat était de trouver des moyens légaux et administratifs afin de se soustraire de cette augmentation. Ils ont étudié la possibilité de mettre sur pied de tels moyens en contactant des services du Gouvernement, les banques ainsi que le Service des finances, mais en vain. Georges Thériault ex-coordinateur du comité affirme que «c'est à ce moment que nous avons opté pour des manifestations pacifiques mais symboliques».

Le comité fait maintenant appel à l'esprit de grande famille et de solidarité des étudiants. Il est demandé aux étudiants de ne pas payer leur frais de scolarité avant, au moins, le 14 septembre 1989 et de rendre leur geste visible en portant un brassard rouge. L'idée derrière ce geste est de donner un message clair à l'Administration ainsi qu'à la fédération étudiante. Le dossier des frais de scolarité pour les étudiants est un dossier important et ils sont prêts à y consacrer de l'énergie.

Au cours des premières semaines de cours au CUM, la masse étudiante manifestera probablement son mécontentement par d'autres gestes symboliques, toujours selon Georges Thériault. En dernier, celui-ci invite tout étudiant à se joindre au comité populaire: «Ce comité n'est pas fermé; c'est un comité populaire. Tout le monde peut y participer en apportant ses idées, son énergie et son aide. Nous avons besoin d'étudiants et d'étudiantes de toutes disciplines universitaires afin de continuer le travail qui débute seulement.»■

«Il faut agir... pour notre avenir!»

par Pierrette FORTIN

Le Festival d'accueil a un thème particulier cette année. Le comité organisateur désire, en plus d'accueillir les étudiants, sensibiliser la masse étudiante sur une question d'actualité, soit l'environnement. Le slogan «Il faut agir...pour notre avenir» s'applique a l'environnement autant qu'aux études post-secondaires.

Sur le logo, la planète représente l'habitat, le livre et les mains représentent l'effort nécessaire qu'il faut fournir afin d'augmenter nos connaissances face à l'environnement et à notre vie future. Les trois couleurs ont également leur signification: le jaune représente l'énergie du soleil, le vert représente la nature, le bleu représente l'eau et les couleurs jaune et bleu sont les couleurs officielles du Centre universitaire de Moncton (CUM).

On remarque plusieurs activités qui entourent ce thème, au cours du Festival. Il a des kiosques d'information tenu par différentes associations, entre autres par les ministères fédéral et provincial de l'Environnement, le comité de l'environnement du CUM et le comité sens éco-logiques du CUM.

Il y aura une table ronde le lundi 11 septembre à 19h30 au 163 pavillon Jacqueline-Bouchard. La question est la suivante: a qui délègue-t-on la responsabilité pour non seulement gérer les problèmes environnementaux, mais également prendre des mesures qui iront à la source des problèmes afin de cesser la poursuite vers la destruction de la planète?

De plus, le samedi 9 septembre sera une «journée cueillette» où les étudiants et le personnel du CUM sont invités à participer à une cueillette de produits recyclables (bouteille, aluminium, papier, plastique...) dans la région de Moncton.

David LeBlanc, coordonnateur du Festival d'accueil souligne: «Il est nécessaire de prendre conscience dès maintenant qu'il faut agir pour notre survivance et le comité organisateur souhaite pouvoir aider la cause de l'environnement par le thème, le slogan et les activités touchant ce sujet.»■

Dansencorps

Loisirs • Santé • perfectionnement

Automne 1989

• Moderne • Classique • Jazz
• créative • placement du corps

De plus, il y a des cours donnés au C.E.P.S

L'inscription a lieu du 11 au 15 septembre
de 16h00 à 20h00

140 rue Botsford
855-0998

CHEZ MICRO-CAMPUS

LOCAL 105, FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Packmate 12 (AT/286)

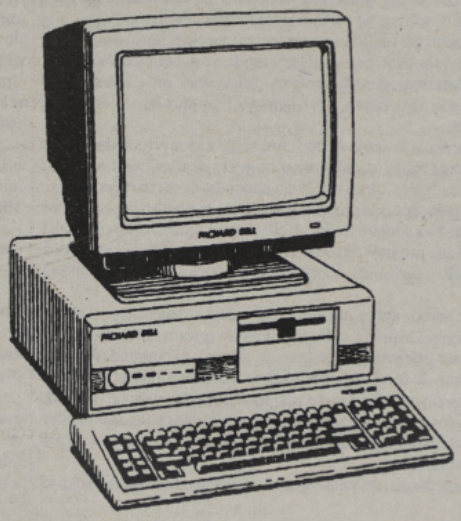

Comprend:

- Processeur 80286 à état d'attente zéro (zéro wait state)
- Moniteur et carte VGA Blanc-papier
- Disque dur de 40 Megabytes.
- Clavier étendu (101 Touches)
- 1 unité de disquette haute densité 5 1/4
- MS-DOS 3.3 avec GW-Basic et Manuels
- 1 Meg de mémoire RAM

SEULEMENT

2229.99 + TAXE

*• Possibilité d'ajouter un disque de haute densité 3 1/2 pouces seulement **154.99***

ENCORE CETTE ANNÉE, **MICRO-CAMPUS** CONTINUERA DE VOUS OFFRIR LES PLUS BAS PRIX POSSIBLES SUR ORDINATEURS, IMPRIMANTES, LOGICIELS, LIVRES, DISQUETTES 3 1/2 ET 5 1/4, PAPIERS ET RUBANS À IMPRIMANTE AINSI QU'UNE MULTITUDE DE FOURNITURES INFORMATIQUES !!

HEURES D'OUVERTURE DU
LUNDI AU VENDREDI DE 11H30 À 16H00

Robert Bellefleur (gérant du Kacho)

Au Kacho cette année

par Pierrette FORTIN

Cette année Le Kacho, club étudiant du Centre universitaire de Moncton, met l'emphase sur les attentes des étudiants. Avec quelques nouveautés, Robert Bellefleur désire développer les aspects qui intéressent le plus sa clientèle. L'été fut une période de mise au point pour les employés du Kacho. Ils ont étudié les demandes et les besoins de la clientèle étudiante du CUM. Ils se sentent maintenant prêts à y répondre en délaissant le côté compétitif du club pour en favoriser l'aspect étudiant.

Le Kacho est maintenant ouvert le mercredi après-midi avec un service de bouffe, comme le vendredi, et on peut y écouter une musique internationale (allemande, africaine, française...). Le mercredi soir favorisera, tout comme l'an dernier, la musique alternative.

Le jeudi est le seule soirée consacrée à la musique dansante. «J'encourage les gens qui aiment ce genre de musique à venir au Kacho le jeudi soir. Cette soirée est conçue spécialement pour eux. Sans leur présence, la soirée ne pourra pas connaître de succès, ni de continuité» a déclaré Robert Bellefleur. De plus, cette soirée est consacrée aux facultés qui désirent organiser des soirées spéciales pour recueillir des fonds. Elles recevront 50% de l'argent reçu à la porte.

Le vendredi après-midi demeure sans changement. On retrouve toujours le même service de bouffe (pizzas, ailes de poulet, salades. sous-marins) que l'an dernier. Durant ces heures de détente, une musique de fond se fait entendre. «Les mercredi et vendredi après-midi, on offre un service de bouffe et une musique de fond. On veut créer une atmosphère de taverne pour les étudiants en leur permettant de se rencontrer au Kacho afin de discuter» a indiqué Robert Bellefleur.

Le samedi soir, on y entend de la musique alternative de danse ou des groupes invités. Robert Bellefleur prévoit recevoir des groupes de tous les genres, en passant par le jazz, le reggae, le rock, etc.

En plus des changements au niveau du format on découvre des changements au niveau de l'entretien et du décor. A l'entrée, créant une atmosphère plus accueillante, on voit des peintures faites par un étudiant. On retrouve aussi la salle de billard qui a été transformée en salle de détente, avec deux télévisions, où l'on peut écouter les parties sportives. Dans cette salle, la musique sera différente de celle jouée au Kacho. Elle sera plus légère et sera plutôt une musique de fond.

Ces changements sont un peu pour compenser les «heures folles» qu'on trouvera seulement les mercredi et vendredi après-midi à cause d'un changement de loi. Robert Bellefleur explique: «J'ai perdu la possibilité d'offrir des «heures folles» au cours des soirées car la loi ne le permet plus. Elle indique qu'il est seulement possible d'offrir ce service de 16h00 à 19h00 à la clientèle. Je met donc l'emphase sur l'entretien, l'atmosphère, les activités et les groupes afin de compenser. Toutefois, je vais maintenir mes prix le plus bas possible.»

Cette année, les employés du Kacho mettent l'accent sur les relations publiques avec les étudiants. Ils désirent connaître davantage les intérêts, les attentes et les goûts des étudiants. «Je suis embauché par les étudiants pour les étudiants et je veux répondre à leurs attentes. Cette année, je serai beaucoup plus disponible aux étudiants afin d'échanger avec eux. J'ai répondu à des besoins qui se faisaient sentir en faisant des changements. Je vais consacrer toute mon énergie à ces nouveautés afin qu'elles deviennent un succès» a terminé Robert Bellefleur.■

Rétrospective: Manifestations en avril dernier

par Julie LAVOIE

«On peut pas payer!», «Louis-Philippe écoute-nous, pas d'étudiants, pas de job!», «Je suis venu pour étudier et non pour m'endetter», «Sommes-nous les boucs émissaires de l'Administration?», «Ce n'est qu'un début, continuons le combat!», «On veut le gel des frais de scolarité», étaient quelques-uns des slogans lancés durant la manifestation.

Le vendredi 8 avril 1989, plus de 800 étudiants se sont rendus à l'édifice Taillon pour manifester leur mécontentement. Les représentants de la Féécum se sont dit très satisfaits du déroulement de la manifestation qui s'est prolongée jusqu'à la fin de l'après-midi.

Denis LaRoche, représentant des étudiants à la réunion du Conseil des gouverneurs était fier de constater le taux élevé de participation des étudiants. Selon les manifestants, ça ne fait que commencer: «Ce n'est qu'un début, continuons le combat!». Denis LaRoche affirme que les gouverneurs n'ont pas pu faire autrement que de tenir compte des revendications des étudiants. De plus, selon lui, ils savent qu'ils sont solidaires et qu'ils n'ont pas l'intention d'abandonner.

Une image vaut mille mots...

Vendredi après-midi, les manifestants avaient entouré Louis-Philippe Blanchard pour lui demander des éclaircissements: «Comme d'habitude, il a détourné nos questions et n'a répondu que très vaguement», expliquait une étudiante frustrée de l'attitude du recteur. Une autre étudiante a repris: «En plus, il a osé dire qu'il plaçait toujours les étudiants en première place de ses priorités...» D'autres lui ont crié leur révolte: «Il nous prend pour des valises!», «Vous avez une face à fesser dedans!»

Près de 50 manifestants avaient dormi au Salon Bleu, l'endroit où a eu lieu la réunion du Conseil des gouverneurs samedi. À 8 h30 le lendemain, d'autres manifestants se sont joints au groupe en place pour accueillir les gouverneurs. Un système de son avait été installé à l'extérieur. «La foule était très dynamique et très bruyante», souligna un manifestant. Aucun acte de vandalisme n'a été signalé.

Le recteur intimidé

«Les étudiants ont atteint leur but. Ils ont voulu me sensibiliser, me faire part de leur mécontentement et ils ont réussi», a expliqué Louis-Philippe Blanchard à la conférence de presse samedi peu avant 17 h. Les étudiants avaient installé un micro pour entendre les propos du recteur. Les manifestants, assis dans le corridor du 2e étage, huaient lorsqu'ils désapprouvaient les interventions de ce dernier. «Le recteur était intimidé par notre présence, il a essayé de nous amadouer mais au fond il ment», souligna une étudiante.

Denis LaRoche conclua: «C'était comme une grosse famille. Des étudiants de toutes les facultés étaient mélangés. Pour une fois, ils avaient un point en commun. Le sentiment de solidarité était très fort, la foule était très disciplinée et le message a très bien passé au niveau des gouverneurs.»■

88,5 FM

En conformité avec la décision du CRTC de ne pas permettre la diffusion de la même programmation sur deux fréquences dans la même localité, ***Radio-Canada cessera de diffuser à 1300 sur bande AM,*** *à compter du premier septembre.*

Nos auditeurs et auditrices de Moncton sont donc invités à nous écouter à ***88,5 FM*** *dont la qualité de rayonnement et de réception est supérieure.*

La radio de Radio-Canada

on en parle

Radio-Canada
CBAF-FM/Atlantique

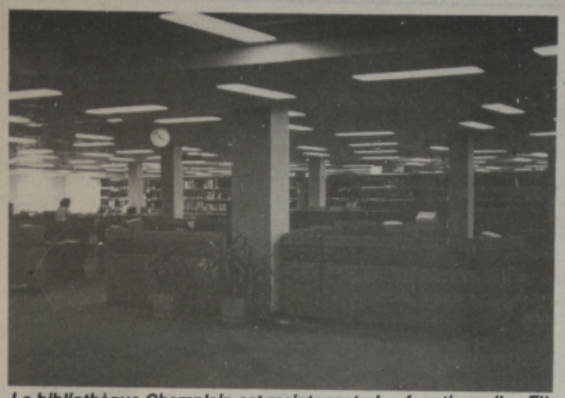

La bibliothèque Champlain est maintenant plus fonctionnelle. Elle est dotée d'un système informatisé.

De grands projets à la bibliothèque Champlain

par Pierre-Philippe LEBLANC

Plusieurs projets d'amélioration et d'accélération des services offerts par la bibliothèque Champlain sont présentement en cours et se concrétiseront très bientôt.

Durant l'été, la bibliothèque a engagé 7 étudiants qui, de concert avec le personnel régulier, ont introduit le comptoir de prêt informatisé. Ce «catalogue en ligne» remplace le catalogue sur microfiches et sera prêt au début septembre. Il s'agit d'un catalogue informatisé qui donnera accès à la collection de la bibliothèque. M. Lévesque, directeur de la bibliothèque, explique: «L'étudiant saura tout de suite en se servant de ce système si le livre qu'il désire est disponible ou non. S'il ne l'est pas, il pourra se le réserver à partir d'un clavier. Il saura également si le livre a été commandé par la bibliothèque, depuis quand, etc. C'est l'informatisation complète de la collection de la bibliothèque». Plus rapide que les microfiches, ce catalogue sera accessible dans toutes les facultés et écoles à partir de terminaux qui seront installés au début de l'été prochain.

D'autre part, en réponse aux demandes étudiantes de l'an dernier, la bibliothèque sera ouverte 6 heures de plus par semaine qu'auparavant: «Notre bibliothèque est la plus accessible de l'Atlantique, elle sera ouverte 90 heures par semaine» indique M. Lévesque.

Par ailleurs, la bibliothèque se prépare à l'introduction du doctorat en études françaises à l'U de M: «L'an dernier nous avons dépensé près de 100 000 $ à l'achat de livres de linguistique et de littérature et nous attendons d'autres sommes de l'extérieur qui nous permettrons d'avoir une collection comparable à celles d'universités offrant déjà ce doctorat» révéla M. Lévesque.■

CKUM-MF, place aux étudiants

par Pierrette FORTIN

Au cours de l'été, CKUM-MF, radio étudiante du Centre universitaire de Moncton (CUM), faisait entendre la voix de trois étudiants embauchés grâce à des projets Défi 1989: Claude Arson, qui est un étudiant en information-communication, Lucie Savoie, en loisirs, et Daniel Robichaud est étudiant en baccalauréat libre. Ces étudiants ont assuré la radiodiffusion du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août. Grâce à leur travail continuel, ils ont permis une radiodiffusion et une programmation structurées dès le début de septembre.

Daniel Robichaud, Claude Arson et Lucie savoie (absente) se sont occupés de la programmation et de la diffusion à CKUM cet été.

Durant les mois de mai et juin, Yvan Roy, directeur général de CKUM-MF, n'avait sous sa direction que deux étudiants: Claude Arson et Daniel Robichaud. Ils ont alors diminué le nombre d'heures de diffusion sur les ondes qui étaient alors de 11 h à 23 h Lucie Savoie a été embauchée au cours du mois de juillet, ce qui a permis de débuter la diffusion à 9 h. Ces dernières personnes, avec l'aide de bénévoles, ont présenté des émissions variées et intéressantes durant toute la période estivale.

Yvan Roy est très satisfait du travail de ces étudiants:

> « *Malgré les coupures au niveau du personnel, nous avons eu un bon fonctionnement et un rendement satisfaisant au niveau des émissions et de l'information diffusée. Je suis impressionné par le travail de ces personnes.* »

Ce dernier anticipe l'année universitaire avec confiance. «Les personnes qui ont travaillé ici durant l'été vont continuer leur travail durant l'année universitaire, ce qui nous assure un bon noyau de base.»

Le samedi 9 septembre dans le cadre d'une épluchette de blé d'Inde, organisée par CKUM-MF, vous pourrez rencontrer l'équipe de la radio étudiante. Les personnes occupant les postes de la direction interne pour la présente année universitaire sont Valmond Bourque, Michèle Brideau, Donald Aubé, Daniel Robichaud, Claude Arson, Erik Audet, Martin Bégin, Stéphane Vereau, Ghislaine Arseneault et Annie LeBlanc. «Si tu désires nous rencontrer ou encore te joindre à notre équipe, vient nous voir lors de l'épluchette de blé d'Inde ou encore au 159 avenue Massey» ajoute Yvan Roy.■

Une nouvelle image pour CKUM-MF

par Pierrette FORTIN

CKUM-MF, la radio étudiante du Centre universitaire de Moncton (CUM), entame l'année universitaire en nous offrant une nouvelle image. Une nouvelle mascotte et un nouveau slogan sont en tête d'affiche. La mascotte est un lapin portant un balladeur et des lunettes à verres fumés qui nous dit «Tendez l'oreille!».

Le but d'une nouvelle image de marque est de faire connaître la radio étudiante à tous les étudiants. Yvan Roy, directeur général de CKUM-MF, affirme qu'il veut «attirer les gens à venir travailler à CKUM en les motivant par des idées qui veulent étonner et inciter d'autres nouvelles idées».

L'idée du lapin vient d'une promotion faite sur les ondes afin de trouver une mascotte. «On a reçu une quinzaine d'idées et c'est le lapin du nom de Stéréo que l'on a préféré.» Au cours de l'année universitaire, on pourra voir le lapin sur le calendrier de CKUM, sur une affiche, un autocollant, un dépliant ainsi que sur des chandails.

Une fois la mascotte choisie, des étudiants en information-communication ont développé une stratégie de marketing afin de faire plus de promotion et de rajeunir la radio étudiante. Le côté graphique a été développé par des étudiants en art graphique afin de rendre la mascotte plus attrayante.

L'équipe de CKUM-MF, ainsi qu'Yvan Roy, veut augmenter la cote d'écoute de la radio tant au niveau du Centre universitaire qu'au niveau communautaire en lui donnant un air jeune et surprenant. Leur public cible sont les jeunes de 15 à 35 ans. Ils les incitent à écouter leurs émissions et les invitent à se joindre à l'équipe en s'impliquant au niveau de la programmation et de la diffusion.■

Les LOISIRS SOCIO-CULTURELS de l'U de M, LE KACHO et la FÉÉCUM présentent:

Le 16 septembre, à 20 h 30, au stade du Ceps.

le groupe
~EXPRESSO~ S.V.P.

10 $ étudiants et étudiantes
12 $ adultes
Billets en vente aux deux Librairie Acadienne, à la cantine des Sciences de l'éducation et à l'entrée du Ceps.

et le groupe

MADAME

Ce spectacle est présenté dans le cadre du Festival d'accueil '89.

L'équipe du Front: Ghislain Pelletier (correcteur), Pierre-Philippe LeBlanc (réviseur), Pierrette Fortin (directrice), Christine LeBlanc (secrétaire), Judy Doucet (photographe), Julie Lavoie (rédactrice en chef) et Gilles Arsenault (caricaturiste) sont absents.

Des nouvelles de votre hebdo

par Pierre-Philippe LEBLANC

Depuis l'an dernier, l'équipe du Front a subi quelques modifications. Elle comprend toujours Pierrette Fortin en tant que directrice et Julie Lavoie comme rédactrice en chef. Le poste de réviseur est maintenant occupé par Pierre-Philippe LeBlanc et Ghislain Pelletier détient celui de correcteur. Christine LeBlanc s'emploie à entrer les textes sur ordinateur, Judy Doucet s'occupe de la photographie, Gilles Arsenault est le nouveau caricaturiste et Rémi Trudelle prend la distribution bien en main. Finalement, le montage est effectué par la compagnie Alphalaser de Moncton.

«Cette équipe réalisera 26 publications du Front cette année. Notre journal étudiant est un hebdomadaire.»

indiqua la directrice, Pierrette Fortin.

Eh oui, le Front aussi bénéficia d'un projet Défi 1989 au cours de l'été dernier. Pierrette Fortin s'employa à archiver tous les numéros parus depuis 1985. Elle assure que: «Cet index et les archives du Front sont disponibles aux étudiants pour consultations en tout temps, à nos bureaux». Elle mit à jour les dossiers du journal au sujet de la vie étudiante depuis 1985 en plus d'en monter d'autres. Elle s'occupa aussi du recrutement des nouveaux membres de l'équipe et de la supervision de ce premier numéro tout en rédigeant les politiques générales de rédaction du journal.

Plusieurs améliorations de l'hebdomadaire ont été étudiées cet été: «Dorénavant, les articles portant sur les présentations du Cinécampus paraîtront avant le film sur lequel ils portent, nous aurons une page de publicité constituée de cartes d'affaire, et d'autres petits changements apparaîtront au cours des premières semaines.» confia Pierrette Fortin qui termina par ces mots: «Nous avons toujours besoin de pigistes, ceux et celles que l'emploi intéressent sont invités à nous contacter ou mieux, à venir nous voir à la maison de la Féécum.»■

Comité de l'environnement

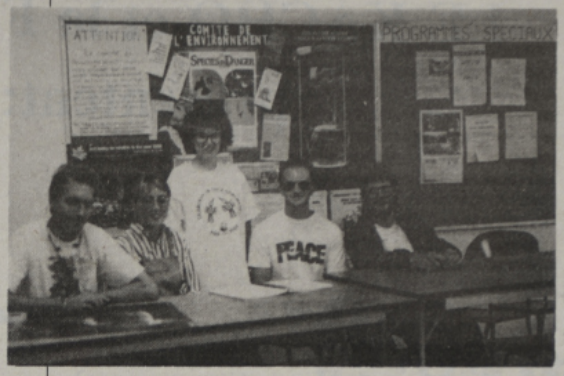

Charles Doucet, Carole Lanteigne, Rachel Gautreau, Denis Haché, Alain Caissie.

par Pierrette FORTIN

En janvier dernier, un comité de l'environnement a été mis sur pied à la Faculté des sciences et de génie. Il a comme objectif de sensibiliser la population aux nombreux problèmes environnementaux et écologiques et de protéger l'environnement et les écosystèmes.

Présentement les membres de ce comité, sous la direction de Rachel Gautreau, font le recyclage des canettes d'aluminium, des bouteilles de verre, du papier et du plastique. Les fonds recueillis par le biais du recyclage et par la vente de tee-shirts munis de logos environnementaux sont versés à des projets de conservation de terres pour les espèces en danger du Nouveau-Brunswick et pour les forêts tropicales du mondes. Ils détiennent présentement un certificat qui confirme qu'ils protègent 25 acres de forêts tropicales de l'Amérique Latine grâce à un don de 625$. A la rotonde de leur faculté, on trouve un babillard qui sert à sensibiliser la population. Le comité a encouragé les conseils étudiants à acheter des arbres qui seront plantés sur le campus au cours de l'automne. De plus, des projets-pilotes de recyclage seront organisés par le comité dans les écoles de la communauté.

L'équipe encourage les gens à boycotter le thon pâle pour démontrer leur opposition à la méthode de pêche utilisée, qui fait périr des milliers de dauphins par année.

Cette année, le comité prévoit faire du recyclage sur tout le campus. Toutefois, avant de mettre ce projet sur pied, on doit trouver plus de bénévoles et d'argent; les dons sont donc acceptés. Rachel Gautreau affirme que «ce projet nécessite un grand nombre de personnes prêtes à consacrer quelques heures par semaine afin d'assurer un bon fonctionnement et une bonne organisation.»

Leurs mascottes, pour le festival d'accueil, sont le balbuzard, aussi nommé aigle pêcheur et le pluvier siffleur, qui est menacé d'exctinction, tandis que le balbuzard vient tout juste d'être enlevé de la liste des espèces en danger du N.-B.. Le rôle des mascottes sera tenu par des membres du Comité de l'environnement.

Les membres du comité sont actifs et pleins d'énergie. Ils ont un message à répandre. «C'est notre avenir qui dépend de l'environnement. Si on est conscient des problèmes environnementaux; c'est notre responsabilité d'agir. C'est à notre génération qu'en incombe la tâche, sinon il sera trop tard. On sait qu'il y a beaucoup de choses à faire. Le comité est là pour vous informer.■

Une radio communautaire au CUM?

par Pierrette FORTIN

Les MAUI (Média acadiens universitaires inc.) étudient présentement la possibilité de muter la radio étudiante en radio communautaire. Une subvention de 5 000 $ a été accordée par le Bureau du Québec dans le cadre du projet d'aide à la francophonie. Cette subvention défrayerait 80% des coûts, les derniers 20% seraient défrayés par les MAUI.

Benoit Bérubé, consultant en radiodiffusion au niveau de la radio communautaire à Edmunston, a été embauché afin d'étudier la possibilité de transformer CKUM-MF en radio communautaire. Cette étude sera remise le 6 octobre 1989, à ce moment, le conseil d'administration des MAUI devra décider s'il désire poursuivre l'idée. Si une décision positive est prise, la masse étudiante devra alors voter à une assemblée spéciale si oui ou non, elle désire ce changement. Claude Bérubé, président des MAUI déclare «que les gens doivent prendre connaissance de l'étude et, s'il y a lieu, la responsabilité de voter».

Ce changement pourrait rendre CKUM moins accessible aux étudiants, mais permettra toutefois plus de professionnalisme au niveau de l'administration, de la recherche et des émissions diffusées. «Au niveau de l'interne, il y aura plus de permanence. On va aller chercher au moins 5 employés à temps plein. Ces employés seront des professionnels de la communauté affirme Claude Bérubé. La radio appartiendra alors à la communauté, afin de permettre une expansion de la radiodiffusion et du côté administratif de CKUM-MF.■

LE FRONT

Le journal des étudiants

Du neuf à l'info-mag

La nouvelle équipe de l'Info-Mag: Jean-François Bélanger (rédacteur en chef), Luc Grenier (directeur), Benoit Jobin (responsable de la production et conception graphique). Annick Forest, la directrice adjointe, est absente.

par Pierre-Philippe LEBLANC

L'Info-Mag, revue étudiante du module d'information-communication du CUM annonce du nouveau et des surprises pour cette année. L'équipe de rédaction de la revue mensuelle comprend Luc Grenier, directeur; Annick R. Forest, directrice adjointe; Jean-François Bélanger, rédacteur en chef; Luc Gaudreault et Michelle-Anne Breau, relationnistes et Benoit Jobin, concepteur graphique. «Cet été fut l'occasion d'étudier ce que nous aimions et ce que nous n'aimions pas par rapport au magazine et nous avons changé ce qui nous plaisait moins. Nous avons aussi recherché des acheteurs de publicité car l'Info-Mag s'autofinance en grande partie par la publicité qu'il contient.», indiqua le directeur Luc Grenier.

Le magazine sera dorénavant plus volumineux, passant de 32 à 40 pages et «Sa présentation graphique sera grandement améliorée, ce qui fera plus jeune, plus étudiant» affirma Benoit Jobin. Par contre les photos demeureront sans couleur en raison du manque de fonds.

La succession des articles à l'intérieur du magazine sera plus ordonnée; par exemple: «tous les articles portant sur le domaine culturel seront groupés dans la section *arts*» indiqua le rédacteur en chef, Jean-François Bélanger. Quant au contenu des chroniques, «Les journalistes seront beaucoup plus libres, ils peuvent insuffler un peu de leur personnalité dans leurs écrits, ce qui rendra les textes plus vivants affirma Jean-François Bélanger. Les articles de fond seront plutôt constitués d'enquêtes qui ne toucheront pas toujours au CUM de sorte que des lecteurs de toutes les régions francophones de la province pourraient s'intéresser à la revue.

L'équipe de rédaction encourage fortement tous les étudiants et étudiantes du module d'information-communication à soumettre des textes à l'Info-Mag afin d'assurer une bonne relève.■

Fermeture du Kacho le samedi soir

A partir du 8 juillet le Kacho fermait ses portes le samedi soir.

par: Pierrette FORTIN

Pendant le période estivale le Kacho était ouvert les vendredi et samedi soirs. Toutefois, le gérant de Kacho, Robert Bellefleur, a choisi de fermer les portes le samedi suivant des pressions faites par l'exécutif de l'Administration du Centre universitaire de Moncton (CUM). Il est à préciser que la clientèle du samedi soir était une clientèle en majorité homosexuelle.

Au début mai, Robert Bellefleur a rencontré le président de l'Association des gais et lesbiennes de Moncton (GLM), Winston Le Fort, afin d'avoir la collaboration de l'organisme pour l'ouverture du Kacho le samedi soir. Ce dernier à refusé car l'association des GLM a déjà une entente avec le club la Cave à Pape; elle reçoit l'argent de la porte les vendredi et samedi soirs. Toutefois, Robert Bellefleur et quelques membres de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE) ont choisi d'ouvrir le samedi soir à la clientèle homosexuelle et non spécifiquement à l'association des GLM.

Cette soirée, si elle aurait eu lieu durant tout l'été, aurait permis au Kacho de terminer la saison estivale sans déficit. Mais, le président de l'association GLM a envoyé une lettre à l'Administration du CUM et à Robert Bellefleur les accusant de faire de la compétition déloyale. Suivant la réception de cette lettre, M. Malenfant et M. Colette, tous deux vices-recteurs, se sont penchés sur cette question. Ils ont utilisé une clause de l'entente signé entre l'Administration et la fédération des étudiant et étudiantes du CUM (Féécum) pour exiger la fermeture du Kacho.

La clause se lit comme suit: «...La corporation pourra, en collaboration avec le Service de logement, utiliser les locaux pour désservir les groupes d'été ou d'autres groupes si elle y voit des avantages financiers.

L'exécutif de l'Administration, par le biais d'une lettre écrite par Armand LeBlanc, directeur des logements, a alors demandé à Robert Bellefleur de fermer le Kacho. Ce dernier, au début, a refusé, mais à bout d'arguments, le 8 juillet, il a gardé ses portes clauses. Deux questions demeurent: Si en raison de cette clause l'Administration de l'Université a fait fermer le Kacho, pourquoi a-t-elle permis l'ouverture du vendredi soir et de quel droit sait-elle ingérer aux affaires étudiantes?■

Service de sécurité au CUM

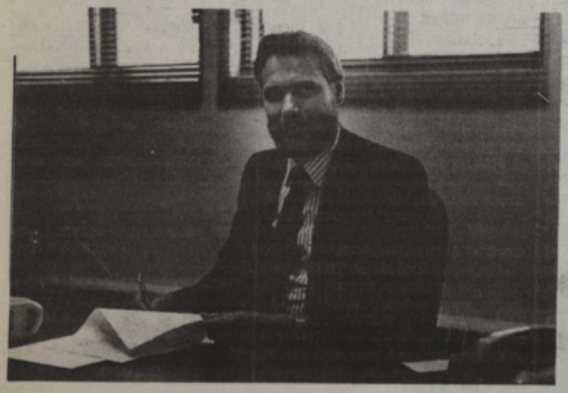

Wayne St-Thomas, chef de la sécurité, est au service de la communauté universitaire.

par Pierrette Fortin

Au CUM, comme à tout autre endroit, on doit faire façe à des problèmes tant au niveau judiciaire qu'au niveau disciplinaire. M. Wayne St-Thomas est chef de sécurité au CUM depuis maintenant quatorze ans. Il est ancien policier militaire et il détient une maîtrise en philosophie ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires, de l'Université de Moncton. Prenant son rôle au sérieux, il désire permettre aux étudiants d'étudier dans un milieu propice à l'apprentissage tout en assurant un service de protection.

M. St-Thomas dirige 11 personnes en uniforme pour le service de patrouillage, 2 pour la surveillance de nuit aux résidences et un responsable de la sécurité étudiante. De plus, il dirige les services de protection et a la responsabilité d'amener les gens devant le Comité disciplinaire quand il le faut.

Les agents en uniforme ont le rôle de surveiller le campus afin de prévenir le vol, le vandalisme, le feu et la présence de gens non-autorisés. Ils ont aussi le rôle de donner des contraventions et de faire remorquer les voitures qui sont stationnées à des endroits interdits. «Les personnes qui se font remorquer leur voiture le plus souvent sont les administrateurs et les professeurs, même qu'à l'époque où M. Cadieux était recteur, nous avons remorqué sa voiture à deux reprises» a mentionné M. St-Thomas.

La sécurité du CUM a aussi le rôle de protéger les étudiants tant par la prévention d'accident que par la sûreté publique. Ces employés effectuent des inspections sur tout le campus afin de prévenir les accidents, ils signalent les dangers et suggèrent les améliorations qui s'imposent, fournissent un service d'information et de formation concernant la prévention d'accidents, des incendies et des premiers soins, mènent une enquête sur tous les accidents. Ils offrent aussi un service d'urgences et un service d'objets perdus\trouvés.

En terminant, M. Wayne St-Thomas affirme n'avoir aucun favoritisme envers l'Administration ou envers les étudiants. «Les étudiants tout comme les employés du CUM sont notre clientèle et on doit les protéger tout en leur permettant d'effectuer leur devoir en tant qu'étudiant, professeur ou administrateur.»■

EN SPECTACLE

les 11 et 12 septembre

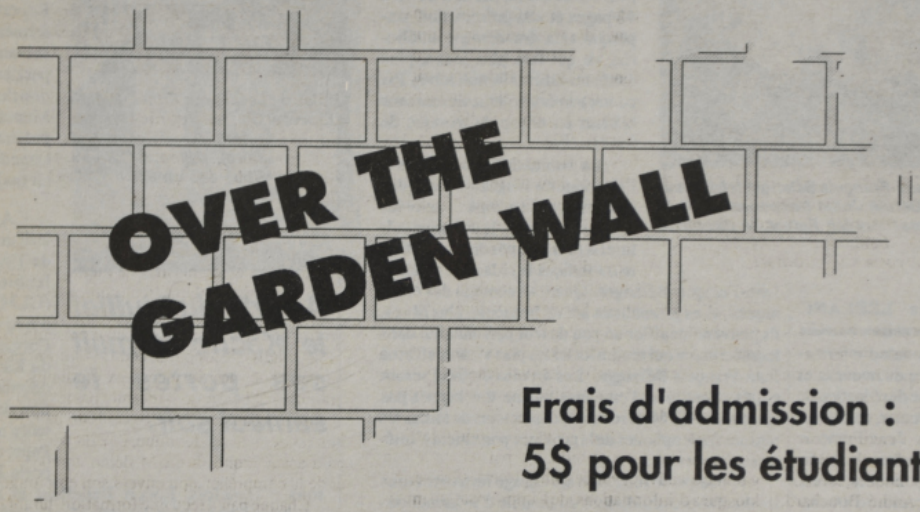

Frais d'admission :
5$ pour les étudiant(e)s

JEUDI
•Soirée dansante •Entrée gratuite pour les demoiselles •500$ en prix, si preesentes avant 22h00 •Chance de gagner un prix mensuel d'une valeur de 400$ et plus

VENDREDI
•Pas de frais d'admission jusqu'à minuit! •Prix offert aux 100 premières personnes qui entrent • la meilleure musique et la plus grande piste de danse en ville!

BIENVENUE À TOUS LES ÉTUDIANT(E)S

Le Festival d'accueil, c'est pour toi!

David LeBlanc, coordonateur du Festival d'accueil , ainsi qu'André Bouchard ont mis beaucoup d'énergie dans l'organisation des activités. À vous d'en profiter!

par Pierrette FORTIN

Cette année le Festival d'accueil se déroule du 4 au 16 septembre. Il a pour thème l'environnement et le slogan est «Il faut agir... pour notre avenir». Ce slogan s'applique autant à l'environnement qu'aux études post-secondaires. David LeBlanc, étudiant de 4e année en sciences-politiques, est coordonnateur et il est assisté par André Bouchard, étudiant de 3e année en éducation physique. L'organisation du Festival a débuté dès le début du mois de mai afin d'assurer un bon déroulement des activités.

Le but du Festival d'accueil est, comme son nom l'indique, d'accueillir les nouveaux étudiants dans le cadre de la rentrée universitaire. Il permet l'initiation à la vie universitaire tout en créant une ambiance de fête pour développer un sentiment d'appartenance au Centre universitaire de Moncton (CUM). Ses objectifs sont l'intégration académique, l'intégration sociale et la connaissance des ressources du campus.

Le Festival a été conçu en fonction de la grande tente, située près de la Chapelle, en face du pavillon Léopold-Taillon. Selon David LeBlanc, la tente servira à la fois d'abri pour la plupart des activités, de lieu de rencontre et de détente tout en étant le quartier général du comité organisateur.

Le comité organisateur est formé d'un ou deux représentant de chaque faculté et école et de Gilles Nadeau, directeur des Services aux étudiants. Le rôle du comité organisateur était d'apporter des idées et des lignes directrices aux coordonnateurs. Durant le déroulement du Festival, les membres de ce comité ont la responsabilité de voir au bon fonctionnement des activités.

Durant ces deux semaines de festivités, les étudiants auront la possibilité de participer à une gamme d'activités variées: une pièce de théâtre, des kiosques d'informations, de l'improvisation musicale, une journée cueillette, une épluchette de blé d'Inde, des conférences, un spectacle d'amateurs et bien d'autres encore. «Je souhaite que tous les étudiants puissent bénéficier des activités proposées et que celles-ci répondront à leurs intérêts. Ce sont les étudiants qui vont décider du succès du Festival d'accueil, on les invite à participer en grand nombre» souligne David LeBlanc. ■

Service d'assistance aux étudiants

Roland LeBlanc, Edna Pelletier-Doucet et Chantal DeGrâce, membres du comité central. Ghislain Malais (un des pairs), Gilles A.Nadeau et Adéline Gibbs également membres du comité central.

par: Pierrette FORTIN

Afin de faciliter l'intégration, un service universitaire de pairs pour l'accueil et l'intégration des recrues (SUPAIR) est disponible aux étudiants et étudiantes qui s'inxcrivent pour la première fois au Centre universitaire de Moncton (CUM). Chantal DeGrâce a travaillé pendant la période estivale en collaboration avec les Services aux étudiants afin de mettre ce projet sur pied.

L'organisme SUPAIR se compose d'un comité central et de comités locaux. Les comités locaux comprennent un membre du corps professoral administratif et d'un représentant étudiant de la faculté ou école, tandis que le comité central est composé de quelques membres du personnel des Services aux étudiants. L'organisation du programme a débuté en avril dernier par le recrutement des bénévoles ou encore des pairs. Afin de devenir un pair, l'étudiant devait avoir un bon rendement académique, être disponible, participer aux activités para-académiques du CUM, démontrer de la collaboration, du respect et de la compréhension envers son entourage.

Chaque pair a reçu une formation durant la journée du 3 septembre.

Selon Chantal DeGrâce, «la journée de formation a permis aux membres organisateurs de préparer les pairs, afin qu'ils visent tous les mêmes objectifs et qu'ils donnent tous la même information aux recrues». En fait, les pairs sont entre autre le premier contact au CUM pour les recrues, un conseiller pour les services universitaires, une ressource première pour la recrue qui rencontre des difficultés. Ils doivent fournir aux recrues un système de support et une source d'information lors de la rentrée universitaire, faciliter l'intégration académique et sociale des recrues, aider les recrues à reconnaître et utiliser les différents services et ressources du campus, assister les recrues lors de l'inscription et les inviter à s'impliquer aux activités para-académiques.

Le comité est confiant de la réussite selon la coordonnatrice du projet. «On a pensé que tous les nouveaux arrivants au CUM allaient participer, malgré que c'est leur décision. On est confiant et assuré du bienfait de ce service. Si les étudiants refusent de participer, ils seront tout de même au courant qu'il y a quelqu'un de disponible pour eux.»■

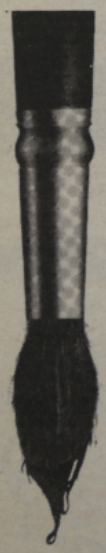

Brush & Palette

Matériaux d'artistes

"Everything Your Art Desires"

Centre d'achat
Place Champlain
Dieppe, N.B.
E1A 4X5

Bus.: 857-0007

10 % de rabais avec présentation de la Carte étudiante

Ont collaboré à ce numéro

Pierrette FORTIN ..... Directrice
Julie LAVOIE ..... Rédactrice en chef
AlphaLaser ..... Montage
Judy DOUCET ..... Photographe
Gilles ARSENEAULT ..... Caricaturiste
Pierre Philippe LEBLANC ..... Réviseur
Ghislain PELLETIER ..... Correctrice
Rémi TRUDELLE ..... Livreur
Christine LEBLANC ..... Dactylographie

Le Front est un hebdomataire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, 159 avenue Massey , Université de Moncton, N.-B., E1A 3E9. Téléphone: 858-4526

Le montage est fait par AlphaLaser, 144 rue John, Moncton N.-B, E1C 2H7. Téléphone: 858-8155

L'imprimerie est faite par Web Atlantic Ltd.,30 ave. MacNaughton , Moncton N.-B., E1C 8J8. Téléphone: 857-8886

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le jeudi à 17h00 pour publication de la semaine suivante.

Dans les textes présents, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger les textes sans aucune intention discriminatoire.

Éditorial

Est-ce à nous d'en souffrir?

Il y a du nouveau au Centre universitaire de Moncton (CUM). Les frais de scolarité ont augmenté de 75$. La cotisation est 10$ de plus que l'an dernier. On doit débourser 65$ de plus pour vivre en appartement étudiant et 85$ de plus pour vivre en résidence. Il y a aussi des choses qui n'ont pas changé... les prêts et bourses.

Une année universitaire coûte davantage à l'étudiant mais ses revenus n'augmentent pas. Ils se retrouvent devant une situation désespérée; ils ne font que s'endetter de plus en plus et doivent faire de plus en plus de sacrifices.

Nos beaux administrateurs nous ont trahis. A la réunion du Conseil des gouverneurs du 8 avril 1989, une proposition fut votée disant que les frais de scolarité devaient être maintenus au plus bas montant possible et s'il devait y avoir une augmentation elle ne devait pas dépasser 75$.

Il fut mentionné par le Recteur, Louis-Philippe Blanchard, que s'il recevait 7.2% d'augmentation de leur budget, l'augmentation serait de 100%. L'Administration a reçu 8.06% d'augmentation de leur financement. Les frais de scolarité aurait du être augmentés de 15$.

Le 6 mai, à la réunion du Conseil des gouverneurs, on a tout de même voté une augmentation de 75$. Ils ont ignoré une ligne directrice qu'ils s'étaient eux-mêmes fixée profitant de la situation présente... la majorité des étudiants étaient absents.

Le recteur, en bon administrateur, dira que l'étudiant doit payer pour avoir une bonne qualité d'enseignement. Les frais de scolarité ont augmenté de 156% depuis 1977. Pourtant le nombre d'enseignants était en 1977 d'environ 250 et il est maintenant d'environ 270. Les augmentations sont loin d'être proportionnelles. La plupart des enseignants qui étaient ici en 1977 le sont encore présentement. L'enseignement reçu en 1989 devrait donc être sensiblement le même qu'en 1977.

On peut aussi constater que le nombre de personnes travaillant à l'Administration est loin d'être proportionnel au nombre d'étudiants. On se voit avec un corps administratif de la grosseur d'une université de 15000 étudiants. Il serait donc plus logique de faire des coupures au niveau des administrateurs que d'augmenter les frais de scolarité.

Il est vrai que les revenus du CUM n'ont pas augmenté selon le coût de la vie. Toutefois, il n'est pas raisonnable de pénaliser les étudiants pour leur manque de revenu. Il est normal qu'une université soit déficitaire, puisque c'est une institution au service de la population. Il serait préférable que les administrateurs cherchent des solutions à leur problème financier en faisant plus de demandes au secteur privé ou en faisant plus de pressions au Gouvernement au lieu d'augmenter les fais de scolarité. N'est-ce pas le rôle des administrateurs de trouver des revenus pour leur financement?

Les étudiants ne sont pas ceux qui devraient souffrir dû à un budget trop serré puisque ce sont eux qui donnent le souffle de vie au CUM. Sans étudiant, l'université n'existerait pas. Si l'endettement encouru par des études universitaire continue d'augmenter, l'université aura un problème financier encore plus grave, car les étudiants ne pourront plus se permettre un endettement et une situation sans issue.

Alors démontrez votre mécontentement et n'oubliez pas que les administrateurs, eux, n'ont pas besoin de se sacrifier. Nous sommes ceux qui souffrent pour le manque de financement... pas eux! Vous n'avez qu'à visiter leurs bureaux, vous pourrez constater qu'ils travaillent dans un milieu très confortable. (Leurs chaises sont probablement plus confortable que la plupart de nos lits!) Faites-leur comprendre que vous ne voulez plus payer pour leur confort, mais seulement pour la qualité de l'enseignement.■

Pierrette Fortin/Directrice
Julie Lavoie/Rédactrice en chef

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANT(E)S

Rue principale à coté du Ziggy's

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANT(E)S

Rue principale à coté du Ziggy's

FESTIVITÉS SPÉCIALES POUR LA RENTRÉE

HORAIRE DES ÉVÉNEMENTS DU 5 AU 9 SEPTEMBRE

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Prix spéciaux sur consommation				
•Fête des étudiants du CUM •Super Spéciaux •Tonne de prix	• Soirée "JAM" •Ailes de poulet 9¢ Seulement C'est incroyable!	•Spaghetti 12¢ Seulement Pour les étudiants de 17h00 à 20h00	•"Steak & Stein" 6.99$ Seulement •Prix à gagner durant la soirée	•Super "Brunch" Buffet 9,9¢ Seulement De 10h00 à 16h00
Où tous les étudiants se rencontrent!	•Fat Tuesday's• Le centre des étudiants du CUM	Rempli d'étudiants fêtards	Dansez etc...	Venez en grand nombre

BIENVENUE À TOUS LES ÉTUDIANT(E)S ET ENSEIGNANT(E)S DE LA PART DE LA BRASSERIE

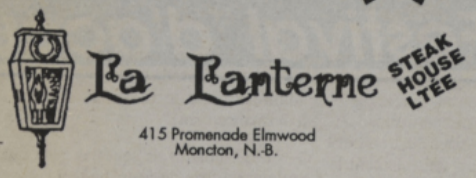

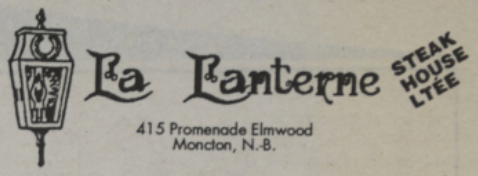

LA BRASSERIE DES ÉTUDIANT(E)S

Le 21 septembre 1981, il y aura un gros "Party" pour les étudiant(e)s. Amenez vos ami(e)s et venez danser. Il y aura des prix à gagner. La Lanterne offre une cuisine superbe, une très belle atmosphère et un excellent service.

LA BRASSERIE DES ÉTUDIANT(E)S

SUPER PRIX DE CONSOMMATION! VENEZ NOUS VOIR!

MERCREDI
SOIRÉE DES DAMES
ROSE GRATUITE

JEUDI
SOIRÉE ÉTUDIANTE
SUPER PRIX DE CONSOMMATION

VENDREDI
CHOISISSEZ VOS QUATRE CHANSONS FAVORITES

SAMEDI
"SOIRÉE DE PARTY" AVEC SUPER PRIX À GAGNER

Nos heures d'ouverture sont de 10h00 à 1h30
Nos heures de cuisine sont de 10h00 à 23h00

Les réservations sont acceptées pour les groupes (anniversaires, fêtes etc...)
Téléphonez au 855-0656
Tout ceci prend place dans un décor de chêne et de cuivre

Le petit déjeuner est servi tous les samedis de 8h00 à 11h00.
Super prix de 1.99$ (et plus)

VISA, MASTER CARD, AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES

MERCREDI
SOIRÉE DES DAMES
ROSE GRATUITE

JEUDI
SOIRÉE ÉTUDIANTE
SUPER PRIX DE CONSOMMATION

VENDREDI
CHOISISSEZ VOS QUATRE CHANSONS FAVORITES

SAMEDI
"SOIRÉE DE PARTY" AVEC SUPER PRIX À GAGNER

BIENVENUE À LA COMMUNAUTÉE UNIVERSITAIRE

Le Centre de Quilles Elmwood, vous invite à former vos équipes
- Femmes, hommes ou mixtes -

Les enseignante(e)s pourront peut-être lancer un défi aux étudiant(e)s ou vice versa.

Pour réservations
téléphonez au 854-9584

VISA, MASTER CARD, AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES

Festival d'accueil 8

Fêtons tous ensemble

"Il faut agir... pour notre avenir"

Dimanche
10 septembre

11 h mess
(sous la ten

Partie de
balle-lent
14 h 30 Terrain
balle du camp

Souper
Bar-B-Q
16 h 30 Tente C

MESSAGE DU COMITÉ ORGANISATEUR

Bonjour,

C'est avec joie que nous vous accueillons au Festival d'accueil et nous vous souhaitons la bienvenue au Centre universitaire de Moncton pour l'année académique 1989-90.

Cette année, le comité organisateur a voulu choisir un thème d'actualité soit celui de l'environnement. Le "slogan" du Festival d'accueil, **"Il faut agir... pour notre avenir"** a une signification qui s'applique tout aussi bien à l'environnement qu'à la poursuite des études.

Sur notre logo, la planète représente notre habitat, tandis que le livre et les mains représentent l'effort nécessaire d'augmenter nos connaissances face à l'environnement et face à notre vie future. Enfin, les trois couleurs ont également leur signification:

- le jaune représente l'énergie du soleil
- le vert représente la nature
- le bleu représente l'eau
- ajoutons également que les couleurs bleu et jaune (or) sont les couleurs officielles de l'Université et que le vert représente l'environnement.

Bon Festival d'accueil à tous et bonne année académique.

David LeBlanc, coordonnateur
André Bouchard, assistant au coordonnateur

"Les fôrets précède
les déserts

89

	Lundi 4 septembre	Mardi 5 septembre	Mercredi 6 septembre	Jeudi 7 septembre	Vendredi 8 septembre	Samedi 9 septembre
	Souper d'ouverture	**Inscription** (anciens / anciennes) **La S.U.P.A.I.R. activité**	**Inscription** (nouveaux / nouvelles) **Pièce de théâtre "La joyeuse criée"** 20 h Tente Co-op	**Journée kiosques Associations / campus** Tente Co-op **Accueil facultés/écoles** 19 h à 21 h **Film**	**Dîner spécial/ Impro. musicale (jam session)** Tente Co-op **Soirée libre**	**Journée cueillette** 8 h 30 Tente Co-op **Épluchette de blé d'inde** 16 h 30 Tente Co-op **Spectacle en soirée**
che mbre	Lundi 11 septembre	Mardi 12 septembre	Mercredi 13 septembre	Jeudi 14 septembre	Vendredi 15 septembre	Samedi 16 septembre
esse tente) e de lente rrain de campus per B-Quiz te Co-op	**Journée kiosques d'information** 10 h à 17 h Tente Co-op **Conférences** 19 h 30 163 J.-B.	**Journée kiosques d'information** **Kacho pour tous** 21 h	**14 h à 18 h Intégration académique**	**Journée d'aubaines** 10 h à 17 h **Spectacle d'amateurs** Tente Co-op	**Dîner spécial** **Impro. musicale (jam session)** **Soirée résidences**	**Cire-O-Thon** **Spectacle de fermeture**

ED's submarine

Le ED PLUS
Restaurant licencié
611, rue Main
857-8858

LIVRAISON GRATUITE POUR LA RÉGION DE MONCTON
(MINIMUM DE DEUX SOUS-MARINS RÉGULIERS OU PLUS. FRAIS DE 1 $ POUR COMMANDE PLUS PETITE)
10 h jusqu'à la fermeture - 7 jours par semaine • Dim. - mer. 10 h à minuit • Jeu. - sam. 10 h - 3 h

854-0884

Cire-O-Thon 1989

Cette année, plus de 18 000 étudiants et étudiantes du niveau universitaire et collégial participent aux Cire-O-Thon.

Qu'est-ce qu'un cire-o-thon?

Il s'agit d'une journée super-amusante pendant laquelle les étudiants et étudiantes unissent leurs efforts dans la lutte contre la fibrose kystique. Ces étudiants et étudiantes cirent des souliers, lavent des voitures, vendent des ballons... tout en s'amusant!!!

Qu'est-ce qu'est la fibrose kystique?

La fibrose kystique, maladie héréditaire mortelle, est la plus répandue et la plus grave maladie chronique de l'enfance et de l'adolescence. Elle attaque les poumons et leur système digestif. Au Canada, environ une personne sur 20 est porteuse du gène de la fibrose kystique.

Depuis le début, en 1969, les étudiants et étudiantes du CUM ont recueilli près de 70 000 $. En 1988, le cire-o-thon de l'Université de Moncton a recueilli 9 076 $ et cette année, les organisateurs visent les 12 000 $.

Venez ! Cirez ! Participez !

On vous attend !

ent les civilisations, les suivent"

- François-René de Chateaubriand

Mots de bienvenue

Le message est clair

Le Recteur Louis-Philippe Blanchard

À l'Université de Moncton, dans les trois coins de la province, c'est le temps de la rentrée universitaire!

Pour certains étudiants et certaines étudiantes, c'est le mois des retrouvailles; pour d'autres, les nouveaux et les nouvelles surtout, c'est le moment de plonger dans un monde tout nouveau. Vous croyez trop fort le mot «plonger»? Eh bien non! L'année universitaire est si courte - à peine huit mois - que l'étudiant ou l'étudiante la moins sérieuse ne veut perdre même pas une minute de son précieux temps. Se lancer à fond dans la vie universitaire dès les premiers jours du mois de septembre ne manquera pas d'apporter à chacun et chacune tout un bagage de formation.

Je souhaite à tous et chacune, étudiants et étudiantes, une bonne rentrée et la plus cordiale des bienvenue à VOTRE université, cette jeune et dynamique institution de langue française qui joue un rôle si important dans les provinces Maritimes. Vous avez certes en têtes de vous donner corps et âme à vos études; je vous en félicite. Continuez ainsi. Vous n'en sortirez que gagnants. Songez aussi aux objectifs que vous souhaitez atteindre d'ici la fin de votre programme et donnez-vous les moyens pour y arriver. Vous serez fiers, même très fiers, de vous-même au moment de recevoir le diplôme qui viendra couronner votre succès.

À tous les membres du corps professoral et à tous les membres du personnel administratif, professionnel et de soutien à l'université, je souhaite une excellente année universitaire. Puis-je vous inviter à donner le meilleur de vous mêmes afin d'assurer à nos étudiants et à nos étudiantes un cadre des plus propices à leur épanouissement et à leur développement. Restons disposés à leur tendre la main lorsqu'ils en sentent le besoin et à leur donner ce petit coup de pouce si nécessaire au moment opportun. Merci mille fois de votre généreuse collaboration.

À tous et chacune, bonne chance. Que l'année universitaire, à l'Université de Moncton, soit encore une fois un grand succès pour tous■

Le recteur,
Louis-Philippe Blanchard

Mot du président de la Féécum

Stéphane Robichaud, président de la Féécum.

Je désire par la présente vous souhaiter la bienvenue au Centre universitaire de Moncton (CUM). J'espère cette année sera positive et fructueuse pour vous tous. Je suis certain qu'il y aura des activités intéressantes qui sauront vous plaire. J'encourage votre participation.

Au niveau des activités organisées, vous remarquerez sûrement un mouvement populaire. Ce mouvement a pris naissance suite aux contestations étudiantes qui ont eu lieu au printemps dernier. La Féécum avec la participation d'un groupe d'étudiants, s'est réunie durant l'été afin de planifier des manifestations pacifiques et symboliques.

L'idée principale qui est sortie de ces rencontres est de négocier avec l'Administration afin d'annuler l'augmentation des frais de scolarité. Nous demandons votre appui et votre participation à cette cause. Il vous suffit de retenir votre paiement durant une semaine et de rendre votre geste visible en portant un brassard rouge. Ce brassard vous sera remis durant la journée d'inscription par des étudiants. Ce geste fait par toute la masse étudiante aura un impact énorme sur les discussions avec l'Administration. Nous avons besoin de l'appui et de la participation de tous les étudiants afin de donner un message clair aux administrateurs. Ils seront conscients qu'ils font face non seulement à la Féécum, mais à toute la masse étudiante.

En dernier lieu, je vous incite à venir nous voir, nous serons heureux de vous recevoir et de vous informer davantage. Notre bureau est situé à l'arrière de Taillon. Bonne année à tous et n'oubliez pas que l'union fait la force. On a besoin de vous tous. Joignez-vous à la masse étudiante et donnez un message clair■

Stéphane Robichaud / Président de la Féécum

Mot du directeur des affaires internes

Salut vous autres!

Vous allez voir, ça sera pas compliqué. On va parler de frais de scolarité. Voici le tableau: On a manifesté, ils ont écouté mais ils n'ont pas entendu. Ils ont parlé et ils ont menti. Ils ont promis, mais ils n'ont pas tenu promesse. On va tu se faire «niaiser» encore longtemps? C'est à nous de décider.

Ah oui! j'oubliais, Bienvenue!

Denis LaRoche
NDLR: Version originale

Denis LaRoche, directeur aux Affaires externes à la Féécum

Denis Duval, directeur aux Affaires internes à la Féécum

Unité étudiante

Bienvenue aux anciens et nouveaux arrivés sur le campus du Centre universitaire de Moncton (CUM), c'est habituellement avec enthousiasme et dans la fraternité que les étudiants se rencontrent.

Cette camaraderie qui nous unie rend aisés les rapprochements entre les étudiants universitaires des différents établissements parce que nous partageons tous l'objectif d'acquérir une instruction au delà du niveau secondaire. Les difficultés similaires que nous partageons pour y arriver favorisent également la solidarité. C'est pourquoi votre fédération étudiante (Féécum) fait partie de deux autres fédérations, l'une nationale et l'autre provinciale.

Cette décision de joindre respectivement la Fédération canadienne étudiante (FCÉ) et une fédération comparable qui regroupe les universités du N.-B., a été faite par les étudiants des deux dernières années afin de mieux s'organiser face aux gouvernements fédéral et provincial.

L'urgence de se prendre en main et d'unir nos forces provient de la nécessité primordiale d'une éducation accessible pour tous. Bien que des actions communes soient prévues au niveau national et probablement au niveau provincial, nous devons en premier lieu, faire connaître notre mécontentement aux administrateurs de l'Université de Moncton qui augmentent sans cesse les frais de scolarité. Leur conduite, qui rend l'éducation inaccessible sans déployer les énergies nécessaires pour trouver d'autres sources de financement, est devenue intolérable.

Le calcul suivant le démontre bien: les frais de scolarité ont augmenté de plus de 156% depuis 1977. A cette époque ils étaient de 625$, maintenant, ils sont de 1675$. Il nous coûte donc de plus en plus cher pour étudier puisque nos revenus n'ont pas augmenté au même

suite en p. 27

Courrier du lecteur

Ultimatum présenté au Recteur de l'Université de Moncton

1 septembre 1989
Monsieur le Recteur,

La présente fait suite à l'annonce controversée d'une hausse des frais de scolarité, marquée par la manifestation de mécontentement étudiant dont vous avez été témoin ce printemps 1989.

Sachez que des mesures réfléchies d'opposition furent adoptées au courant de l'été pour contrer le prélèvement injustifiable de cette nouvelle augmentation que vous imposez actuellement aux étudiants et aux étudiantes que nous représentons.

De ce fait, nous basons donc la présente action sur les points suivants:

ATTENDU QUE la F.É.É.-C.U.M., devant l'urgence de la situation actuelle voit l'accessibilité pour tous et toutes à une éducation post-secondaire durement compromise par le niveau des frais qu'elle encoure.

ATTENDU QU'un des buts principaux de la F.É.É.C.U.M. est de promouvoir, de défendre, d'actualiser ou même de devancer les intérêts communs actuels ou avant-gardistes des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton (CUM) à travers les régions qui lui sont propres (chères), c'est-à-dire l'Acadie et le Canada.

ATTENDU QUE la F.É.É.-C.U.M. dans un esprit de respect des choix et libertés des individus n'empêche personne de payer les frais de scolarité immédiatement à l'entrée si il ou elle le désire.

ATTENDU QUE dans un esprit de solidarité, la F.É.É.C.U.M. fait appel à l'engagement volontaire et éclairé de chaque individu et encourage tous les étudiants et étudiantes à s'opposer collectivement à l'augmentation de 75.00$ en retenant le paiement des frais de scolarité au moins jusqu'à la fin des négociations avec l'Administration (soit mardi le 12 septembre 1989).

ATTENDU QUE la masse étudiante à déjà donné à ses porte-parole le mandat d'acheminer aux hautes instances administratives de l'université, sa position face à l'augmentation des frais de scolarité.

EN CONSÉQUENCE,la F.É.É.-C.U.M. trouve raisonnable d'exiger que les frais de scolarité soient maintenus à 1600 $ pour l'année 1989-90 et dans un esprit de dialogue et de coopération mutuelle, s'engage à collaborer avec l'administration de l'Université de Moncton afin de trouver une autre issue au problème financier de l'université.

ADVENANT un refus complet ou une absence de réponse de l'administration de l'Université de Moncton d'accepter la demande réaliste et modérée de la F.É.É.C.U.M. avant 16 h 30 mardi le 12 septembre 1989, le corps étudiant sera aussitôt convoqué et appelé à se prononcer sur sa future prise de position. Suivant le processus démocratique et la suite naturelle des événements, un danger devient alors apparent; des actions perturbantes de masses seront probablement difficiles à éviter et à contrôler.

Nous invitons l'Administration de s'abstenir d'épouser une attitude strictement légaliste soulignant ainsi son indifférence à nos demandes. L'expérience du passé démontre qu'un tel comportement de l'Administration ne favorise guère le dialogue et conduit directement à un terrain de confrontations pouvant mener à l'imposition de mesures coercitives sur les porte-parole étudiants. En somme, le degré d'ordre ou d'anarchie qui en résultera repose entièrement sur vos épaules.

Enfin, voilà la raison pour laquelle la F.É.É.C.U.M. veut clairement établir au départ que son plus grand désir est de vouloir accomplir quelque chose de juste par la force de l'argument plutôt qu'avec la force comme argument. Elle ose espérer que tel est aussi le désir sincère de l'Administration et qu'à la lumière de nos intentions fermes, cette dernière prendra cet ultimatum au sérieux.

Nous attendrons donc une convocation de la part de la direction pour une réunion dans les délais prévus à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le recteur, nos salutations les plus distinguées.

F.É.É.C.U.M. COMITÉ POPULAIRE

Exigez une éducation accessible!

Rappelons-nous du printemps dernier lorsque les étudiants ont manifesté pour un gel des frais de scolarité. On était beaucoup à y croire et on s'est aperçu que notre lutte en valait la peine. Pourtant, on savait bien que nos manifestations n'étaient que les premiers pas pour obtenir éventuellement le gel. Tellement d'étudiants d'ailleurs ont manifesté pour les mêmes raisons que nous... et plus d'une fois. Certains ont su faire valoir leur droit de l'accessibilité à de l'éducation universitaire tandis que d'autres... essaient toujours.

Nous, ici, on a doublement raison de continuer à se battre jusqu'à ce que l'administration de l'Université de Moncton négocie avec la Féécum. On a raison de continuer, non seulement pour se prouver que notre force étudiante est valable, mais aussi parce que l'université en vaut la peine.

Il ne faudrait pas oublier que l'Université de Moncton, pour beaucoup d'entre nous, représente la fierté d'un peuple acadien, fort et tenace qui a su lutter pour maintenir sa culture et son identité.

Comment permettre que, tranquillement, l'université ferme ses portes aux Acadiens et aux étudiants venus du reste du Canada et d'ailleurs? L'université devient lentement très élitiste et cela me semble dangereux pour l'avenir des Acadiens!

Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'à chaque année, il nous est de plus en plus difficile de supporter l'endettement de nos études... Alors puisque le moment est venu de prendre position, j'espère que nous saurons répondre à l'appel et relever le défi que nous lance notre fédération étudiante et le comité populaire.

Attendons une semaine avant de payer nos frais de scolarité afin de montrer à l'Administration notre opposition face aux augmentations constantes des dernières années, et surtout celle de 75$ de cette année.

Nous avons le droit de ne pas payer nos frais jusqu'à la mi-octobre; à ce moment alors on impose une amende aux retardataires. Alors pourquoi ne pas se joindre tous et toutes dans ce geste collectif de solidarité!?!

On a le droit d'exiger une meilleure éducation! Le moment est venu de parler, d'agir et de se faire écouter!

Jimena Vergara

Pour moi, c'est clair!

Depuis un bon nombre d'années déjà, nous avons pu entendre, et peut-être même crier, des slogans tels que «Oui à l'accessibilité à l'éducation!» ou bien encore «Non à la hausse des frais de scolarité!». Moi-même, j'en ai entendus, j'en ai criés, j'en ai même écrits sur de grandes pancartes. Comme les slogans possèdent la caractéristique d'être laconiques, les personnes qui les utilisent ne peuvent pas toujours expliquer toutes les nuances de leur philosophie et de leur prise de position. C'est pourquoi je prends l'occasion qu'il m'est offerte par l'entremise de notre journal étudiant de vous expliquer brièvement pourquoi j'ai agi ainsi.

Pour moi, un peuple devrait avoir deux préoccupations essentielles. La première, celle d'assurer une éducation équitable pour tout le monde, et la deuxième, celle d'assurer les conditions nécessaires à la santé physique et morale de tout le monde. Si on prend la peine de regarder autour de soi, on se rend compte assez rapidement qu'une éducation équitable pour tout le monde est loin d'être chose faite. Un autre coup d'oeil (ou peut-être un cancer) nous apprendra que ce sont les grandes entreprises qui gouvernent, celles-là mêmes qui nous empoisonnent la vie tous les jours avec leurs émissions polluantes de toutes sortes, sans que le Gouvernement ait le courage de leur donner une bonne «fessée». C'est vrai! J'avais presqu'oublié que c'est le «pognon» qui mène... excusez-moi. Tout ça pour dire qu'une éducation équitable pour tout le monde ne semble pas être une priorité pour le Gouvernement (ceux et celles qui dirigent et décident) et cela me préoccupe énormément.

Pourquoi une éducation équitable pour tout le monde? Parce que tout le monde a le droit de recevoir l'éducation nécessaire pour atteindre son plein potentiel. Qu'une personne soit de race noire, blanche ou jaune, qu'elle soit francophone, anglophone ou allophone, qu'elle soit aveugle ou sourde, qu'elle soit riche ou pauvre, elle ne doit pas pour autant perdre l'accès à l'éducation. Telle est ma philosophie. Tout le monde doit y avoir accès sans exception.

J'ai cependant la malheureuse impression que l'éducation est devenue bon gré mal gré une simple denrée de consommation. Eh oui! Même l'éducation s'achète... Si on veut une bonne éducation, on doit en payer le prix, c'est comme une vulgaire automobile, c'est normal. Mais si on y réfléchit, est-ce vraiment normal?

Si la tendance (hausse des frais de scolarité et du coût de la vie) se maintiennent, seuls les plus nantis pourront se payer le luxe d'apprendre, de s'instruire. Est-ce normal?

Si la tendance se maintient, les moins riches y penseront deux fois avant de s'endetter dangereusement pour obtenir un seul petit diplôme de 1er cycle qui n'a plus son pesant d'or d'autrefois. Est-ce normal?

Si la tendance se maintient, les plus pauvres n'y auront tout simplement pas accès (ce qui est déjà le cas trop souvent). Est-ce normal?

Pour moi, c'est clair. La réponse est «NON». Ce n'est pas normal. L'éducation n'a pas de prix, elle ne doit pas s'acheter. Elle nous est dûe. Nos ainé-e-s, ceux et celles qui ont le pouvoir de décision et de direction aujourd'hui, se doivent de nous instruire tous et toutes afin que demain nous puissions, à notre tour, décider et diriger avec discernement. Demain, nous serons les ainé-e-s et nous aurons la responsabilité d'éduquer nos enfants sans exception. La destinée d'un peuple sera heureuse si ce peuple sait faire face à ses problèmes avec sagesse. Chose impossible sans une bonne éducation.

Voilà pourquoi j'ai manifesté en 1982 et en avril dernier et que je manifesterai encore pour rendre l'éducation accessible à tous et à toutes. Pour moi, c'est très clair. Et toi?

Georges Thériault
ex-étudiant au CUM

Assez, c'est assez!

Une fin d'année comme les autres... Mois d'avril: travaux de session, examens, emploi(s) d'été!, etc. Les étudiants et les étudiantes se préparent sagement (on s'comprend) pour les derniers milles.

De leur côté, les administrateurs sortent stylos et papiers et se préparent à rédiger leur prochain budget avec, comme plat de résistance, une nouvelle hausse des frais de scolarité.

Fin d'année comme les autres. Activités qui durent depuis au moins une dizaine d'années; depuis maintenant trop longtemps!

Mais voilà qu'emportés par la vague ou par leur propre énergie, au delà de 500 étudiants et étudiantes s'affirment sous les mêmes slogans: «Assez c'est assez! On ne peut plus payer!»

Latente depuis maintenant plusieurs années, enfin! la solidarité refait surface.

En revanche, les dernières gouttes nous ont été versées au début du moi de mai lorsque, en toute tranquillité, le Conseil des gouverneurs acceptait la nouvelle hausse des frais de scolarité. Quelle stratégie chèrs administrateurs; chapeau!!!

Mais, ayant les pieds un peu trop «mouillés» et écoeurés de ces fameux discours démagogiques, des étudiants et des étudiantes ont décidé de poursuivre la lutte. La triste réalité a été trop longtemps ignorée. Avec un endettement qui, pour 60% de la masse étudiante, peut s'élever jusqu'à 3300 $ par année, la situation à long terme est critique (et décourageante!). Une autre augmentation des frais de scolarité est tout à fait inadmissible.

Les bases de nos revendications sont évidentes et légitimes. L'éducation se doit d'être un droit et non un privilège.

Le mouvement populaire est encore vivant aujourd'hui parce que l'on croit en la force étudiante. Il te permet de dire ce que tu penses et de poser des gestes concrets et positifs.

L'efficacité d'une action solidaire est prouvée depuis maintenant longtemps. On attend donc avec impatience ton grain de sel.

En toute solidarité.
Marielle Bertin

Pensée globale... action locale

Les problèmes environnementaux... De nos jours, tout le monde en parle. Les bulletins de nouvelles nous parlent de pluies acides, de réchauffement global, de pollution, de déforestation, de trous dans la couche d'ozone... Face à ce bombardement des médias, on peut facilement se sentir dépassé. Mais nous ne sommes pas impuissants...

Nous pouvons agir. Comme citoyens, il est d'une importance primordiale que nous prenions les mesures nécessaires pour protéger notre monde.

Nous pouvons planter des arbres (un arbre peut absorber annuellement jusqu'à 21 kg de bioxyde de carbone nocif). Nous pouvons éviter l'achat de produits en bombes aérosols. Nous pouvons recycler les bouteilles en verre, le plastique, les cannettes d'aluminium et le papier. Nous pouvons éviter les produits jetables tels que les rasoirs, les assiettes en papier et les couches pour bébés. Nous pouvons écrire aux politiciens et aux présidents de compagnies afin de leur donner nos opinions.

Nous, les femmes, pouvons nous assurer de seulement acheter les tampons avec applicateurs biodégradables. Avant de jeter du vieux vernis à ongle, nous pouvons le faire sécher en ouvrant la bouteille et nous pouvons éviter d'acheter des produits en ivoire ou en fourrure.

Les automobilistes peuvent éviter de démarrer à grande vitesse, veiller à rouler à vitesse modérée et éteindre le moteur s'ils attendent dans la voiture que des passagers y montent. Ils peuvent utiliser de l'essence sans plomb et, s'ils changent eux-même l'huile de leur voiture, ils peuvent s'assurer de l'apporter à un garage qui accepte l'huile à jeter. (Un litre d'huile peut contaminer jusqu'à deux millions de litres d'eau potable!) Il est cependant fortement recommandé de pratiquer le co-voiturage, de prendre l'autobus, de marcher ou de rouler à bicyclette pour se déplacer.

Ce ne sont que quelques idées. La liste de suggestions est en effet tellement longue que le ministère fédéral de l'Environnement l'a publié sous forme de livret intitulé «Ce Que Les Canadiens De La Région De l'Atlantique Peuvent Faire Pour Leur Environnement». Il peut être obtenu gratuitement en écrivant à: Agent des publications, Sous-section des communications du Ministère, Environnement Canada, région de l'Atlantique, Square Queen, 15e étage, 45, promenade Alderney, Dartmouth, N.-E., B2Y 2N6

Bien que ces solutions soient simples, il est impératif que nous réalisions tous leur importance pour la résolution des problèmes environnementaux. Il faut agir dès maintenant pour nous... et pour nos enfants... Sinon, il sera trop tard.

Rachel L. Gautreau
Directrice du Comité de l'environnement au CUM

Une cause à suivre

La contestation étudiante dont nous avons été témoins le printemps dernier au Centre universitaire de Moncton a été pour nous, professeurs, l'occasion de nous confronter encore une fois à un choix, celui d'appuyer ou non les revendications des étudiants.

Certains professeurs, surtout ceux qui sont en mal d'avancement de carrière, n'osent prendre le parti des étudiants par crainte d'être mal vus de l'Administration; d'autres désapprouvent la contestation parce qu'elle risque trop de venir déranger leur petite routine professionnelle. Et il y a ceux qui se prennent tellement au sérieux, qu'ils se désintéressent totalement de tout ce qui se passe à l'extérieur de leur salle de cours, de leur laboratoire ou de leur ordinateur. Or, comme je me range plutôt du côté de ceux qui croient que le professeur, de par la nature même de sa fonction, doit être au service des étudiants et non de l'Administration et qu'il ne peut, par conséquent, rester insensible à leurs revendications, je ne me suis pas fait prier (n'en déplaise à mes «patrons»!) pour suivre de près la dernière contestation étudiante (cette fois-ci à travers la lentille de ma caméra vidéo). Qu'ai-je pu y observer? Rien de bien différent de ce que j'avais déjà observé dans les contestations antérieures.

J'y ai vu une communauté étudiante de plus en plus exaspérée par l'augmentation constante des frais de scolarité, laquelle, il va sans dire, rend l'accessibilité à l'éducation supérieure de plus en plus difficile pour les étudiants moins fortunés. Comment accepter, en effet, que dans une des régions les moins favorisées au plan économique, les frais de scolarité soient parmi les plus élevés?

J'y ai vu aussi une Administration paternaliste qui n'a pas semblé prendre très au sérieux les revendications des étudiants et qui a même cherché à mettre l'odieux de l'augmentation des frais de scolarité sur le dos des professeurs et du personnel, en prétextant qu'elle s'avérait nécessaire pour assurer l'augmentation salariale de ces derniers. (Chercherait-on maintenant à l'Université de Moncton à diviser pour pouvoir mieux régner?...)

J'y ai vu enfin des étudiants qui, malgré tout cela, ont su mener une contestation avec beaucoup de maturité et de responsabilité, évitant ainsi de glisser sur la pente de la violence inutile.

Comment devant une telle situation et des circonstances pareilles ne pas se sentir solidaire des étudiants, surtout lorsque la cause qu'ils défendent en est une qui intéresse toute la communauté universitaire? Comment également ne pas souhaiter qu'ils soient encore plus nombreux la prochaine fois à revendiquer le droit à une éducation supérieure accessible à tous?

C'est là une question de responsabilité et d'équité à laquelle on ne peut se soustraire, même quand on est professeur.

Hektor Haché-Haché

L'exécutif de la Féécum et le Comité populaire, un gang de fanatiques?

En fait, j'avais un titre beaucoup plus provocateur pour cet article, il a dû être changé. Cet article aurait attaqué l'administration de l'Université de Moncton tout en promouvant le principe défendu par la Féécum et son Comité populaire: une meilleure accessibilité aux études universitaires aurait «poigné». Ce qui a retenu ma plume? Ce n'est certes pas la peur du scandale! En fait de scandale, il est difficile de rivaliser avec l'Administration, avec nos frais de scolarité qui ont plus que doublé en moins de 10 ans (une augmentation de 123%!!). Non! J'ai décidé plutôt de crever l'abcès psychologique qui trotte derrière les étudiants amorphes lorsqu'ils sont confrontés avec un groupe de pression: la phobie du fanatisme?

La Féécum et le Comité populaire n'a forcé, ne force et ne forcera personne à joindre leurs rangs. Au contraire, nous désirons autant, pour l'instant, informer les étudiants de la hausse vertigineuse des frais de scolarité et connaître l'opinion de la majorité des étudiants, que de leur fournir des moyens pour exprimer leur désaccord, qu'ils soient symboliques (brassards, tee-shirts) ou prennent la forme d'un moyen de pression (le refus de payer les frais pendant au moins une semaine). Nous vendons nos idées aux étudiants en mettant en relief les aspects positifs car nous croyons en leur légitimité. Cette pratique, toute naturelle, s'appelle sensibilisation et l'Administration nous invite quand elle affirme, avec raison d'ailleurs, que le CUM offre l'avantage d'être une université française en Acadie. L'humaniste chez le fanatique décèle le manque d'humanité de leurs idées et anticipe le rejet également naturel, qu'elles rencontreront parmi la population. Au tréfonds de lui-même, le fanatique ne croit pas à l'équité de ses convictions et c'est pourquoi il les vend avec insistance et que la sensibilisation devient propagande.

Le terme fanatique sous-entend celui de violence. Jusqu'à maintenant, le Comité populaire et la Féécum manifestent-ils trop de violence? Les tee-shirts illustrant un recteur indifférent vis-à-vis ses étudiants ont la violence d'une caricature d'un journal, le média de la libre-expression, sans plus. Dans la lettre que nous avons envoyée aux étudiants, nous traitons le recteur, nos administrateurs et nos politiciens de démagogues (flatteurs des masses). Un politicien qui se verrait lancer cette épithète par un confrère, n'exigerait même pas des excuses alors qu'il agit autrement quand on le traite de menteur.

Que les gens qui considèrent ces hausses raisonnables aient le courage de

SUITE EN P. 23

LE CARNET D'AFFAIRES

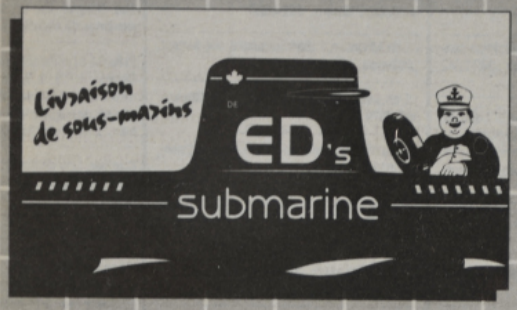

LE KACHO

Votre club étudiant

31 rue Mechanic Moncton NB

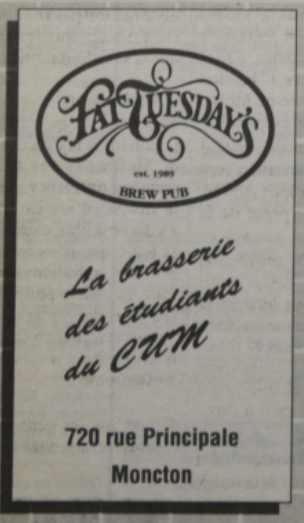

La brasserie des étudiants du CUM

720 rue Principale
Moncton

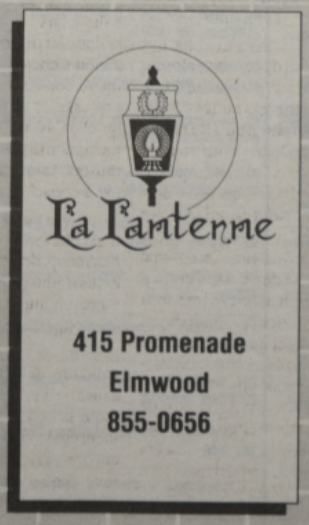

415 Promenade
Elmwood
855-0656

Le journal des étudiants

Pour toutes informations concernant le Carnet d'affaires veuillez composer le 858-4526 ou le 858-4155

Annonces classées

Liste des appartements et chambres hors-campus

Appartements:

20, rue Winter, 2 chambres, filles, 470$\mois,854-5313 (après 17h)

457, Robinson (dúplex), 1 ou 2 chambres, 350$\mois-1ch., 380$\mois-2ch., 854-9688

495-6, Robinson (maison), 4 chambres, filles , prix à négocier, 382-5760

48, Bromley (duplex), 3 chambres, professeur, 560$\mois, 388-1620 (après 18h)

70, rue Steadman (duplex), 4 chambres, 550$\mois, 389-8524 (après 18h)

71, rue Williams, 2 chambres, étudiant sérieux (à partager), 175$\mois, 389-8185 (André)

439, rue Lutz, 2 chambres, filles (à partager), 200$\mois, 854-8429 (après 19h)

1 Primerose Lane Dieppe (roulotte), 2 chambres, filles, 410$\mois, 382-5760

304, rue Robinson, 4 chambres, prix à négocier, 382-3002

142, Alma, 1 chambre (à partager), 250$\mois, 389-1521

36, avenue Donald, 2 chambres (à partager, non-fumeur), fille, 175$\mois,857-2225 (après 17h)

277, rue Jones, 2 chambres, 280$\mois, 382-2055

131, Redmond, app 9, 1 chambre (à partager, non-fumeur), 854-3512, 858-4387

21, Arden, app 5, 2 chambres, 200$\mois, 388-2878

17, rue Lockwood, 2 chambres, 350$\mois, 855-3051

73, Murphy (duplex), 2 chambres (à partager), 200$\mois, 855-7974, 858-4228

116, rue Reade, 1 chambre, garçonnière, fille, 300$\mois, 389-3261

50 McAleese Lane, 2 chambres (à partager), 425$\mois, 388-2692

76, rue Connaugh, 2 chambres, 250$\mois, 382-0702

39, Westlane (maison à partager), fille non-fumeuse, 250$\mois, 388-1823

avenue First, 2 chambres (à partager), garçon, 55$\sem, 389-1524

159 1\2, rue Humphrey, 1 chambres (à partager), fille ou couple, 250$\mois, 854-0658 ou 855-6373

146, rue Pine (maison à partager), 1 chambre, 300$\mois, 382-7760 (après 17h)

47, Park, 1 chambre, garçon, 300$.mois, 853-4370.

293, chemin Mill, 1, 2 ou 3 chambres, étudiant(e) en 2e année ou plus, 350$\mois, 388-5579 (après 17h)

11, avenue Bellview, 1 chambre, 200$\mois, 382-5111

74, rue Murphy, 2 chambres (à partager), fille, 360$\mois, 336-8247

14, avenue Rosedale (sous-sol), 1 chambre, garçon (étudiant sérieux en 3e année ou plus), prix à négocier, 382-5705 (après 17h30)

636, promenade Elmwood (sous-sol), 1 chambre, non-fumeur, 425$\mois, 854-9380

73, rue Berry (duplex), 3 chambres, 700$\mois, 859-8087 (rés.) 857-8417 (bur.)

27, avenue Portledge (duplex), 3 chambres, étudiant sérieux ou prof, 600$\mois, 576-6718

42, avenue Norwood, 1 chambre (à partager), 325$\mois, 389-8659 ou 854-5861

244, Edgett, 2 chambres, fille, 500$\mois, 389-2836 ou 532-6245

50, rue Fleet, app. 5, 1 chambre (à partager), 207$\mois, 388-9657

99, rue Church, 1 chambre, garçon, 160$\mois, 389-9460 ou 853-6791

180, Weldon (duplex), 3 chambres, filles, 550$\mois, 858-5916

9, rue Connaught, app. 10, 1 chambre (à partager), 200$\mois, 388-5934 ou 855-6366

160, Hawthorne, 3 chambres, étudiant(e) en maîtrise, 500$\mois, 758-9090

427, Danois, Dieppe (maison à partager), 4 chambres, 55$\sem., 382-3502

304, Mountain Road, garçonnière, 295$\mois, 857-2211

266 1\2 Dominion (duplex à partager), 2 chambres, 200$\mois, 388-4215 (entre 15h et 18h)

Memramcook est, maison pour 4 mois, 2 chambres, 400$\mois, 758-9862 ou 758-2549

Cap-Pelé, maison, 3 chambres, 450$\mois, 477-4929

25 Scarborough, 2 chambres, filles, prix à discuter, 382-6538, 955-3204

83, avenue Winter, 1 chambre, garçon, 400$\mois, 389-2543

422, rue Robinson, 1 chambre, garçonnière, 300$\mois, 382-1263

14, Donovan Terrace, 3 chambres à partager, 175$\mois, 382-8127

Jones Lake, non fumeur, 382-4240 (après 18h)

30, avenue Salter, app. 9, app. à partager, garçon, 235$\mois, 855-1644, 858-9404

26, avenue Donald, 435$\mois, 382-6470

Chambres:

73, Winter, 1 chambre simple, 60$\sem., 853-6736 (jour) 382-3042 (soir)

141, McKay, 1 chambre, 225$\mois, 854-5313

55, avenue McSweeney, 4 chambres simples, 45$\sem., 855-8695

122 Broadway, 1 chambre simple, garçon,180$\mois, 382-5760

17, rue Clark, 2 chambres simples, 200$\mois, 382-6418

55, Garden Hill, 1 chambre simple, 80$\sem., 382-9539

510, rue High, 1 chambre simple, garçon non-fumeur, 240$\mois, 382-3039, 856-2444

70, North, 1 chambre simple, 250$\mois, 855-3776

61, rue Curry, 1 chambre simple, 45$\sem, 388-5720

346, rue Cameron, 1 chambre simple et 1 double, filles non-fumeuses, 175$\mois double, 215$\mois simple, 858-8403 ou 856-2214

16, rue Anne, app. 5, 1 chambre simple, fille, prix à négocier, 382-9341

277, Jones, 1 chambre simple, prix à négocier, 382-2055

336, McLaughlin, 1 chambre double, fille, 50$\sem, 389-1798

12, rue Halls, 50$\sem, 388-5145

63, rue Alma, 1 chambre, fille en maîtrise non-fumeuse, lundi- vendredi, 60$\sem., 382-2242 ou 382-4494

251, Hennesey, 1 chambre double et 1 simple, garçons, 55$\sem., 859-1400, 853-6040

110, rue Curry, 2 chambres simples, filles non-fumeuses, 50$\sem. 382-8273

150, Somerset, 1 chambre simple, garçon non-fumeur, 50$\sem., 855-9099

134, rue Morton, 1 chambre simple, 50$\sem., 858-1826

3, McArthur, 2 chambres simples, garçons sérieux non-fumeurs, 50$\sem., 854-6425

85, rue Edward, 1 chambre double, étudiant tranquille, 60$\sem., 382-3909 (entre 18h et 22h)

rue Pleasant, étudiant responsable et tranquille, 250$\mois, 382-2678, 858-7004, 1-743-5686

412, rue High, 2 chambres simples, filles tranquilles, 45$\sem., 382-4358

407, promenade McLaughlin, 2 chambres simples, garçons ou couple, 140$\mois-150$\mois 854-3958 (Emery)

304, rue Robinson, 1 chambre simple, fille, 200$\mois, 382-3002

32, avenue Portledge, 3 chambres simples, 200$\mois, 855-6306

33, rue Washington, 1 chambre simple et 1 double, filles, 50$\sem.-80$\sem., 854-4086

154, rue Park, 1 chambre simple, 170$\mois, 389-9023

85, chemin LaBrosse, 1 chambre double, fille, 210$\mois, 858-0039

59, avenue Norwood, 1 chambre simple, non-fumeur, 40-50$\sem., 382-6788, 384-8024

83, rue Alphonse, Shédiac, 1 chambre double, prix à discuter, 532-5525

331, promenade McLaughlin, app 5, 1 chambre simple, 220$\mois, 855-8507

139, ave Massey, 1 chambre simple, garçon, 45-50$\sem., 855-0949

79, rue Churchill, 1 chambre simple, fille, 40$\sem., 384-7022

137, rue Walsh, 1 chambre double, fille 45$\sem., 389-9968

298, rue Cameron, 1 chambre simple, fille, 200$\mois, 855-5026

19, Ridgewood, 2 chambres doubles, 60$\sem., 382-2506

21, rue School, 2 chambres doubles, non-fumeurs, prix à négocier, 382-2279

48, avenue Norwood, 2 chambres doubles, filles, 55$\sem., 855-4136, 532-1012

209, rue Archibald, 2 chambres simples, garçons 50$\sem., 382-5302

172, rue North, 1 chambre double, filles, 200$\mois, 854-4815

139, rue Morton, 1 chambre double (pour une pers.). garçon non-fumeur, 250$\mois, 388-4070, 854-4528

197, rue Humphrey, 1 chambre simple, garçon non-fumeur, 50$\sem, 389-3193

91, rue Ellerdale, 1 chambre simple, fille non-fumeuse, 75$\sem., 382-4606

31, ch. Mountain, 1 chambre simple, non-fumeur, 200$\mois, 388-4224

15, ch. Irving, 1 chambre simple, fille, 50$\sem., 387-7579

15, rue Walsh, 1 chambre double, filles, 65$\sem, 389-8236

140, rue Church, 1 chambre simple, garçon non-fumeur, 65$\sem., 382-1327 ou 532-2977 (machine)

48, rue Shirley, 1 chambre simple, garçon, 200$\mois, 855-7505

141, rue Vail, 1 chambre simple, fille, 225$\mois, 854-4321, 857-6523

7, avenue Robwill, 1 chambre simple, non-fumeur, 250$\mois, 854-8907

52, rue Kendra, 1 chambre simple, 50$\sem, 854-3816

167, rue McLaughlin, 1 chambre simple, fille non-fumeuse, 50$\sem., 382-1719, 859-6645

93, rue Westlane, 1 chambre simple, 50$\sem., 382-6825 (après 16h)

67, rue Murphy, 1 chambre simple, 250$\mois, 382-1018

Aide dans la préparation du curriculum vitae et de la lettre de présentation, le mercredi de chaque semaine à 15h au CEC-SC, local 401, édifice Taillon. Veillez contacter le CEC-SC pour inscrire votre nom à une session.

Emplois permanents pour finissants

Stagiaire en comptabilité et stagiaire en informatique. Revenu Canada. Sessions d'information le 28 septembre 1989 dans le local 438 à l'édifice Taillon. Comptabilité-18h30 à 19h30, informatique-19h30 à 20h30, formulaire PSC 3000. Date limite: 12 oct.

Stagiaire en comptabilité. Doane Raymond, finissants de toutes les disciplines, intéressés à devenir comptable agréé. Formulaire A.P.U.C. et relevé de notes. Date limite: 6 oct.

Stagiaire en management et stagiaire en marketing. Canada Packers Limited. Formulaire A.P.U.C. Date limite: 6 oct.

Stagiaire en informatique appliquée. CAE Electronics Limited. Québec, Québec, curriculum vitae. Date limite: 12 oct.

Stagiaire en Génie mécanique. CAE Electronics Limited. Québec, Québec. Curriculum vitae. Date limite: 12 oct.

Stagiaire en vérification. Vérificateur général du Canada. Bacc. en comptabilité. Curriculum vitae. Date limite: 25 oct.

Représentant des ventes. London Life. Date limite: 23 nov.

Travail à temps partiel sur le campus ou en ville

Serveur. Club de nuit à Moncton. Salaire: 4.25$ l'heure + commissions. Doit avoir au moins 19 ans; doit avoir une apparence soignée. Servir les clients; nettoyer les tables. Date limites: 15 sept.

Promotion par téléphone. Lieu de travail: Moncton. Salaire: 4.25$ l'heure + commissions. Conditions: du lundi au jeudi, 17h à 21h. Bilinguisme est un atout. Rejoindre des personnes par téléphone afin de fixer des rendez-vous. Date limite: 13 sept.

Vendeur. Lieu de travail: Moncton et environs. Salaire: commissions. Doit être capable de travailler seul avec un minimum de supervision; doit être motivé; doit avoir son propre véhicule; être bilingue est un atout. Vendre des systèmes de sécurité. Date limite: 15 sept.

Préposé à l'entretien dans un grand magasin. Salaire: 4.75$ à 5.20$ l'heure. Doit être disponible la fin de semaine. Rassembler des paniers de magasinage; nettoyer les salles de bain. Date limite: 15 sept.

Caissier. Lieu de travail: Moncton. Travailler sur une caisse enregistreuse. Date limite: 14 sept.

Instructeur de natation-CEPS. Septembre à juin (2 à 20 heures par semaine). Salaire: 9.00$ à 12.00$ l'heure. Doit avoir un niveau 1 ou 2 plus une médaille de bronze. Si intéressé se présenter au CEPS le 14 septembre 1989 au local 226 de 19h à 20h30. Doit avoir une copie de certification et un curriculum vitae. Date limite: 14 sept.

Vendeur. Lieu de travail: Dieppe, N.-B.. 12 à 15 heures par semaine. Doit être bilingue. Vendre des vêtements fabriqués en Italie, vêtements de sports. Date limite: 22 septembre.

Serveur\hôte\cuisinier\livreur. Employeur: Pizza Hut. Formulaire d'emploi Pizza Hut au bureau. Date limite: 22 sept.

Serveur de ligne. Corporation Marriott (cafétéria - pavillon Léopold-Taillon). 5 heures par semaine. Salaire: 4.50$. Poli, rapide manuellement. Date limite: 7 sept.

Cuisinier dans une brasserie à Moncton. Expérience dans la cuisine. Doit avoir 19 ans.

Barman. Employeur: Corporation Marriott (cafétéria-pavillon Léopold-Taillon). Travailler le soir ou la fin de semaine sur appel. Salaire: 4.50$ - 5.00$. Doit avoir 19 ans. Pas d'expérience nécessaire, poli, entregent, savoir compter, bien habillé. Date limite: 7 sept.

Préparateur de salade. Corporation Marriott (cafétéria-pavillon Léopold-Taillon). Travailler 8 heures consécutives par semaine (les fins de semaine). Salaire: 4.50$. Expérience dans la restauration. Expérience préférable dans la préparation de salade. Capable de travailler seul, initiative et lire des recettes. Date limite: 7 sept.

Caissier. Corporation Marriott (cafétéria-pavillon Léopold-Taillon). Travailler 5 heures par semaine. Salaire: 4.50$. Initiative, entregent, avoir déjà opéré une caisse enregistreuse. Date limite: 7 sept.

Directeur régional pour les maritimes. Employeur: Clic Système. Lieu de travail: Moncton. Salaire à être déterminé. Étudiant en administration (4e année seulement). Représenter la compagnie au niveau municipal et institutionnel. Organiser et monter le réseau de vente (pour des parcomètres) dans les Maritimes. Curriculum vitae. Date limite: 14 sept.

Cuisinier. Salaire: 4.25$ l'heure. Doit être bilingue; expérience dans un restaurant préféré. Préparation de nourriture; nettoyage. Lieu de travail: Moncton. Date limite: 15 sept.

Commis au comptoir dans un restaurant à Moncton. Salaire: 4.25$ l'heure. Expérience avec la nourriture est un atout; entraînement disponible. Préparer la nourriture et les

Politique

Lac Meech: y aura-t-il consensus?

par: Etienne Haché

Le Canada peut-il se permettre encore une fois un échec au niveau constitutionnel, en laissant tomber son trousseau de clés au fond du lac Meech? C'est un peu la question que se posent penseurs et représentant(es) politiques du pays. Du moins, ceux et celles s'intéressant à l'orientation que pourrait prendre le Canada avec ou sans l'adhésion du Québec. L'Accord du lac Meech représente pour certain(es) une réémergence des tendances déjà présentes dans les années soixante et soixante-dix. Pour d'autres, c'est un réajustement ou un rééquilibrage du fédéralisme canadien à la dimension du pays pour les prochaines décennies. Mais l'Accord du lac Meech, c'est d'abord et avant tout permettre au Québec de réintégrer le giron constitutionnel canadien, après maintes tentatives, comme le dit si bien le Premier ministre du Canada Brian Mulroney.

C'est donc avec une toute autre vision des choses qu'il faut aborder notamment les grandes questions constitutionnelles concernant les relations et l'avenir des deux communautés linguistiques les plus importantes au pays. Le résumé constitutionnel des dernières années se pose ainsi: comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui sans restreindre l'élan québécois, mais sans aussi risquer l'éclatement du pays? Chose certaine, ceux (celles) qui ont opté pour l'indépendance du Québec, ou qui jugent irréversible le mouvement amorcé depuis le début des années soixante, ne verront peut-être dans la présente stratégie du fédéral du 3 juin 1987, rien d'autre qu'un masque, une autre ouverture de rêve qu'Ottawa s'obstine à entretenir, envers et contre le déroulement de l'histoire politique du Québec. Pour eux, le Québec ne pourra fonctionner à sa mesure dans le Canada. D'autres leur rappèleront que la reconnaissance du Québec comme société distincte est bel et bien inscrite dans la loi constitutionnelle de 1867. De plus, la Commission «Laurendeau-Dunton» sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission B.-B., coprésidée par Davidson Dunton et André Laurendeau) fut la première en 1965, à créer expression de «société distincte» dans son rapport préliminaire. Et que dire de la Commission «Pépin-Robarts» de 1979 sur l'unité canadienne (Commission co-présidée par Jean-Luc Pépin et John Robarts) qui reconnaissait l'association historique des canadiens anglophones et francophones, ainsi que la spécificité du Québec. Bien que ces deux commissions d'enquête eurent révélées la réalité sociologique et historique du Canada, il semble bien que cela n'a pas suffit pour mettre un terme à la saga constitutionnelle qui s'est poursuit au début des années quatre-vingt. Il serait donc intéressant de repasser brièvement l'historique des tentatives de rapatriement de la constitution canadienne, au moins depuis 1964 (date de la tentative de mise en vigueur de la Formule-Favreau) jusqu'à l'Accord du lac Meech du 3 juin 1987 qui a pour but de réintégrer le Québec à la constitution finalement rapatriée.

Bien que les moyens d'accords constitutionnels soulevaient des problèmes d'ordre économique, de partage des pouvoirs, de fiscalité etc., il n'en demeure pas moins que la place du Québec au sein du Canada soulevait de nombreuses discussions. Coincidant avec le début de la Révolution tranquille au Québec en 1960, la formule Fulton-Favreau prévoyait que le parlement du Canada avait le pouvoir de rapatrier la constitution de Londres, tout en tenant compte des pouvoirs des provinces, à l'emploi de l'anglais et du français comme langues officielles du pays, au consentement de toutes les provinces, etc. Cependant, le Québec refusa voyant l'emprise du pouvoir fédéral sur la constitution. Plusieurs obstacles qui retenaient également l'attention, tels la situation des minorités et le statut québécois devaient, selon les experts, être étudiés avant la conclusion de l'accord. En 1971, la conférence de Victoria rencontrait aux yeux du Québec, ce que cette province avait toujours demandé au reste du Canada, c'est-à-dire un droit de véto sur les amendements, alors que ce même droit était restreint aux autres provinces à l'exception de l'Ontario. Il ne fait nul doute que les propositions de la conférence de Victoria n'étaient qu'un renforcement et ou une amélioration de l'ancienne formule Fulton-Favreau de 1964. Selon plusieurs, Victoria était le compromis le plus acceptable à l'époque. Disons que ce fut l'accord qui est venu le plus près de réussir. Avec une nouvelle équipe à Québec, dirigée par Robert Bourassa, qui endossait le bilinguisme comme fondement du pays, tout était possible. Le problème auquel était confronté le Québec se situait au niveau du partage de compétence avec le fédéral. Néanmoins, on s'était entendu sur une formule d'amendement de la constitution, ce qui n'était déjà pas si mal. Cependant, malgré l'optimisme proclamé au début des négociations, on remarqua que le Québec se trouvait isolé à nouveau. Sept ans après l'échec de la formule Fulton-Favreau, la Charte de Victoria échouait à son tour. Durant la fin des années soixante-dix, c'est l'élection d'un parti indépendantiste au Québec, qui mit en garde Ottawa contre toute tentative de réforme inacceptable pour le Québec. Un peu plus tard on insiste beaucoup plus sur l'autonomie que sur l'association avec le Canada. Il n'en demeure pas moins que le Québec participa aux rondes de négociations qui regroupaient en quelque sorte les principaux éléments de Victoria. Pour le gouvernement fédéral, les choses étaient claires: si la constitution devait être rapatriée unilatéralement, Ottawa en assumerait les responsabilités. Au début des années quatre-vingt, bien que les provinces remportaient une victoire sur quelques points et que l'on reprochait au gouvernement Trudeau de procéder unilatéralement en ce qui à trait à la Cour suprême et au Sénat, le Québec se trouvait à nouveau isolé du reste du pays. Le reste de l'histoire est connu. Le vingt mai 1980, 60% des Québécois(es) disaient non à la séparation du Québec. La constitution serait rapatriée sans avoir tenu pour compte le principe idéal d'une soit-disante démocratie: le consensus. Encore une fois, il n'y avait rien de ce qu'on aurait pu croire comme étant une convention constitutionnelle, mais bien une simple idée politique et un non respect de la constitution, pour interpréter monsieur Gilles Rémillard, spécialiste des relations fédérales-provinciales.

Enfin, qu'en est-il de l'Accord du lac Meech? Découvrirons-nous de nouvelles raisons pour reporter cet accord aux calendes grecques? Une mise un garde demeure: s'il y a échec il faudra ne plus reculer et appeler les choses par leur nom: le fédéralisme sera fortement remis en question. Ce qu'il faut retenir de l'accord du 3 juin 1987, c'est qu'en reconnaissant la coexistence des Canadiens anglophones et francophones d'un bout à l'autre du pays, ainsi que la spécificité du Québec (ce qui ne serait pas nouveau en droit constitutionnel canadien) il consacre du même coup la dualité linguistique et la dualité Québec-Canada. En ce qui a trait au terme de «société distincte» pour le Québec, cela ne fait nullement l'objet d'une définition précise. Reste à voir la décision de la Cour suprême. Rien ne l'empêcherais toutefois de rendre une décision favorable au Québec et par le fait même à l'ensemble national, en s'inspirant des dispositions relatives à la dualité et au caractère distinct du Québec pour interpréter la Charte canadienne des droits et libertés et son article 1er. Cela pourrait démontrer l'esprit même du fédéralisme canadien, en laissant au Québec le sort de la francophonie et, pour ne pas trahir du même coup le rêve des pères de la Confédération de 1867. C'est d'ailleurs ce terme de «société distincte» qui inquiète le plus les provinces récalcitrantes (le Canada anglais): nous acceptons le Québec à l'intérieur de la fédération, mais en retour quelles concessions politiques obtiendrons-nous? et surtout, quelles responsabilités aurons-nous à assumer, en particulier à l'égard des minorités?

Dans cette principale pomme de discorde, il faut se rappeler que, le grand perdant risque d'être encore le Québec. Avec les expériences du passé, il se voit défavorisé et c'est tout le Canada anglais qui en subira les conséquences. Les Acadiens, comme tous les autres francophones du pays n'ont qu'à bien se tenir et réaliser que l'enjeu principal de cette accord, c'est de réintégrer le Québec dans le Canada. Sans le Québec, c'est encore peine perdu. Le Canada anglais, quant à lui, n'a qu'à respecter ses engagements de 1987 à l'égard du Québec et cesser son chantage purement politique■

annonces classées (suite)

commandes; servir les clients; un peu de nettoyage. Date limite: 15 sept.

Membre d'équipe. Employeur: restaurant. Lieu de travail: Moncton. Salaire: 4.25$ l'heure pour commencer. Aucune expérience nécessaire, entraînement disponible. Fonctions générales de restaurant. Demandes d'emploi disponibles à notre bureau. Date limite: 15 sept.

Commis aux inventaires. Lieu de travail: divers endroits dans l'Atlantique. Salaire: 5.50$ l'heure. Doit être disposé à voyager dans les provinces de l'Atlantique; avoir des compétences en mathématiques; être amical, avoir un esprit d'équipe et une apparence soignée. Compter les inventaires dans divers magasins. Date limite: 13 sept.

Animateur-Centre para scolaire. Employeur: Le Garoussi Inc. Salaire: 7-8 l'heure selon l'expérience. Étudiant en éducation ou en musique ou connaissances en ordinateurs. Organiser activités pour des enfants (groupes de 10 à 12 enfants). Date limite: 15 sept.

Gardien(ne). Lieu de travail: Moncton. Salaire: 10$ par soir. (jeudi au samedi soir, 17h30 à 22h30). Doit avoir au moins 19 ans; être responsable; pas nécessaire d'avoir votre propre transport. Garder un jeune handicapé de 16 ans. Date limite: 15 sept.

Vendeur(euse) dans un magasin de meubles. Salaire: négociable. Conditions: 16 heures par semaine. Étudiant(e) post-secondaire est préféré(e). Etre bilingue est un atout. Servir les clients. Date limite: 15 sept.

Adjoint au cuisinier dans un club de nuit. Salaire: 5.00$ l'heure (25-35 heures par semaine). Expérience un atout; doit être disponible les soirs et fins de semaine. Préparer les commandes; aider au cuisinier. Date limite: 15 sept.

Ancien déjà gradué
Stagiaire en comptabilité. Employaur Doane Raymond. Gradués de toutes disciplines, intéressés à devenir comptable agréé. Formulaire A. P.U.C. et relevé de notes. Date limite: 6 oct.

Conseiller en emploi (Stratégie d'emploi des jeunes). Employeur: Emploi et Immigration Canada. Lieu de travail: Fredericton, Richibouctou (3 jours par semaine seulement) et Saint-Jean (N.-B.). Salaire: 34 000$ à 38 000$. Éducation: baccalauréat avec concentration en psychologie, en service social, en sociologie ou en éducation. Expérience de la prestation de services de counselling (counselling d'emploi, orientation professionnelle ou pédagogique ou counselling personnel) aux jeunes ou aux adultes. L'expérience en matière d'animation de groupes et d'établissement de liens avec des organismes commuanutaires constitue une qualité souhaitable. Formulaire PSC 3000 et curriculum vitae. Date limite: 7 sept.

Jardinière d'enfants. Lieu de travail: Moncton. Baccalauréat en éducation préscolaire. Salaire à négocier. Curriculum vitae.

Représentant des ventes. Employeur: Wrigleys Canada Inc. Lieu de travail: région de Moncton. Salaire: 26,500$ + bonis + auto et dépenses fournies. Doit être bilingue. Vente et le marketing de produit au marché en gros et au détail. Curriculum vitae. Date limite: 7 sept.

Représentant des ventes-publicité. Lieu de travail: Moncton. Salaire: 50,000$ par année (selon l'expérience). Poste anglais - être bilingue est un atout. Doit avoir sa propre voiture. Pas d'expérience nécessaire - l'employeur peut fournir l'entraînement. Faire les ventes à la clientèle; publicité; création et mise en page des annonces. Date limite: 14 sept.

Représentant des comptes. Employeur: General Motors (GAMC). Lieu de travail: Halifax. Salaire: 1700$ par mois. Bacalauréat en administration des affaires; bilingue; bonne habilité dans la communication. Faire la collecte des payements d'auto; doit voyager un peu. Curriculum vitae. Date limite: 15 sept.

18 ième année de parution

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CUM

Va-t'on se laisser faire?

«Ca ne me dérange pas si les frais de scolarité augmentent car se sont mes parents qui payent» ou «les étudiants n'ont qu'à se trouver un emploi d'été qui paie 10$ à 15$ par heure et ils pourront payer leurs frais de scolarité et arrêter de chialer» ou encore «ça ne me dérange pas que les frais de scolarité haussent car je ne revient pas à l'université l'année prochaine», font partie des commentaires qui m'ont été donnés pendant la manifestation du mois d'avril dernier. Il faut bien mentionner que les étudiants qui soutenaient ces arguments n'étaient pas parmi les centaines qui ont osé affronter l'Administration par leurs «slogans» et leurs démonstrations afin de démontrer à celle-ci leur mécontentement face à la hausse éventuelle des frais de scolarité. Je pense aux commentaires ci-dessus et je réalise que les étudiants de l'Université de Moncton sont peut-être en faveur de la hausse continuelle des frais de scolarité. Est-ce que les étudiants d'aujourd'hui sont trop englobés par la «Me generation» qu'ils ne se fouttent de rien d'autre que ce qui les dérange? Je pense que non.

Certaines personnes pensent peut-être que 1675$ en frais de scolarité n'est pas cher comparé aux autres universités. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas seulement 1675$ que les étudiants doivent débourser pour fréquenter le campus de Moncton. On a le prix des bouquins, le loyer pour ceux qui ne sont pas assez chanceux pour rester chez leur parents, la bouffe (car contrairement à la légende que certains administrateurs semblent croire, nous, les étudiants, ne vivons pas seulement d'amour et d'eau fraîche), sans compter les feuilles, crayons, etc, pour prendre nos notes de cours. Si je prend la cas d'un étudiant typique, ce dernier doit débourser au-delà de 5000$ pour fréquenter l'Université de Moncton. Ce montant ne comprend que le strict nécessaire et ne tient pas compte des dépenses personnelles. Combien parmi nous gagnent 5000$ durant un été? Contrairement au deuxième commentaire mentionné au début, il faut faire face à la réalité et constater que la grande majorité des étudiants travaille au salaire minimum durant la saison estivale. Donc avec 2000$ seulement d'accumulé (ceci prend en considération que l'on survit d'amour et d'eau fraîche dans un logement gratuit pour l'été) il nous reste 3000$ à trouver pour une année universitaire. Afin de combler le déficit on peut recourir au programme de prêts et bourses du gouvernement. Si on répète ce scénario pour les 4 années de notre bacc., le résultat est un étudiant avec un diplôme et endetté jusqu'au cou. Si les étudiants ne prennent pas position contre la hausse continuelle des frais de scolarité, l'accessibilité aux études post-secondaires ne sera réservée qu'à une petite minorité. C'est-à-dire aux gens qui pourront payer le coût des études. Afin de conserver ce droit d'égalité d'opportunité à l'éducation, je vous encourage à me rejoindre dès septembre pour démontrer notre mécontentement à l'Administration et leur montrer que nous, les étudiants du campus de l'Université de Moncton, nous ne sommes pas des petits moutons qui peuvent être amenés à l'abattoir sans un bruit. Car mes chers administrateurs, on va faire du bruit et on ne va pas se laisser marcher sur le dos.

Marcel J. Richard
Étudiant en sciences

SUITE DE LA P.18

refuser les brassards ou les tee-shirts, ce faisant ils rendront un meilleur service au Comité populaire et à la communauté étudiante puisqu'ils ne biaiseront pas l'impact positif apparent de notre geste. En ce qui concerne les indifférents, du genre de ceux qui se fient à leurs parents pour payer, j'espère qu'ils acquerront une conscience sociale en vieillissant. Il paraît que cela vient avec la maturité. L'ignorance est la seconde mère, avec le manque de sincérité, du fanatisme et peut-être se rendront-ils enfin compte que les fanatiques du silence ne valent pas mieux que les autres. Cependant, je ressentirais une amère déception mêlée de frustration si des étudiants «consciencieux» et opposés à ces hausses ne nous appuient pas de crainte qu'on les identifie comme des fanatiques. Un conseil pour ceux qui entendent protester, sachez que le brassard rouge n'est qu'un pis-aller et que notre seul recours pour contraindre nos administrateurs à négocier avec nous est de retenir notre paiement pour une semaine.

Stéphane Plourde

31 MECHANIC ST.
MONCTON NB
859-1899

LE SHIPYARD VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À MONCTON

MONTEZ À BORD

LUNDI
• Ailes de Poulet 15¢
À VENIR
• MR CALENDRIER
• PARADE DE MODE
• SOIRÉE DES PIRATES
• CONCOURS DE DANSE
BEAUCOUP DE PRIX À GAGNER

MARDI
"MISS WORLD" 1989
VENEZ VOIR
VENEZ PARTICIPER
Formulaires disponibles au Shipyard
au delà de 200$ de prix à gagner
Côtes de Porc Piquant 15¢

MERCREDI
HEAVENLY HUNK FINALE
Les plus beaux hommes de Moncton
Soirée des Dames
Appelez 859-1899 Pour réserver votre limosine gratuitement à partir de 17h00

JEUDI
BOMB NIGHT
SOIRÉE DES ÉTUDIANTS
LE PLUS GROS PARTY EN VILLE

VENDREDI
VENEZ-VOUS DÉTENDRE AU SHIPYARD À PARTIR DE 16H00
HORS D'OEUVRES GRATUITS

SAMEDI
VOUS N'AVEZ RIEN VU SI VOUS N'AVEZ PAS EXPÉRIMENTÉ UN SAMEDI SOIR AU SHIPYARD
the SHIPYARD

DIMANCHE
SOIRÉE HOSPITALITÉE
CONCOURS DE DANSE
BEAUCOUP DE PRIX À GAGNER

L'environnement... notre responsabilité

par: Karel ALLARD et Denis COMEAU

Que ce soit dans les journaux, à la radio ou à la télévision, chaque jour on entend parler de la destruction de l'environnement au niveau global. Quoique la destruction même ne soit pas chose nouvelle, la prise de conscience de la part des médias et du secteur des affaires l'est. Ceci est surtout dû au développement de nouvelles technologies permettant de détecter et d'interpréter les conditions de notre environnement. Par exemple, la découverte des «trous» dans la couche d'ozone, du réchauffement global de l'atmosphère et de l'impact des pluies acides.

Le plus grand pas vers l'avant au niveau international fut réalisé à la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain, de 1972 , à Stockholm. Pour la première fois, les dirigeants de 113 pays se sont réunis pour discuter des principes de conservation et de protection de l'environnement. Ils ont aussi mis en marche le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ayant comme fonction de coordonner les différentes démarches et recommandations.

L'environnement peut-être défini comme étant «l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines» (Petit Robert, 1981). Ceci indique clairement l'étroite relation qui existe entre l'homme et son entourage.

L'histoire démontre bien que l'homme n'a pas toujours eu un tel impact sur son milieu. C'est la révolution industrielle qui a apporté les moyens de transformer notre environnement à son état actuel.

L'homme a toujours perçu la Terre comme étant une source inépuisable de ressources naturelles. Il en résulte que le taux d'exploitation de celle-ci, comme la puissance de l'économie globale, n'a pas cessé d'accroître. Comme le dit Maurice Armstrong, directeur administratif du PNUE: «Nous avons vécu sur le capital de la Terre plutôt que sur ses revenus.»

Il est difficile de percevoir les conséquences directes et indirectes sur l'environnement. C'est-à-dire que notre société dépend si fortement de son exploitation que nous sommes aveuglés par nos désirs d'un bonheur matériel (progrès?).

L'inhabileté de l'industrie à pouvoir traiter efficacement les produits secondaires résulte en une accumulation de ceux-ci dans l'air ainsi que dans les océans. Entre autres, on note la présence importante de gaz tels que le bioxyde de carbone, le bioxyde de soufre, les oxydes nitreux et les chlorofluorocarbones (CFC) dans l'atmosphère, ainsi qu'une variété de métaux lourds dans nos océans.

Il est possible pour nous d'étudier les relations fragiles qui existent entre nos activités et notre milieu. La technologie d'aujourd'hui pourrait nous permettre de réduire grandement les effets négatifs apportés par l'homme. Le problème repose dans le fait que la grande majorité des habitants du globe ne sont pas conscients des effets apportés par leurs activités. L'éducation est le seul moyen d'avertir les populations qu'un changement radical dans notre attitude envers l'environnement est nécessaire. De plus, ce changement doit se faire rapidement si nous voulons assurer notre survie et éviter les désastres écologiques imminents, puisque plusieurs des problèmes causés par l'activité humaine sont non seulement une menace pour notre entourage, mais aussi une menace directe sur la vie humaine.

Puisque la sensibilisation des populations aux méfaits de nos activités doit se faire afin de pouvoir permettre le développement de solutions pratiques et consciencieuses, nous tâcherons de présenter divers articles ayant pour but d'encourager la discussion de thèmes environnementaux.

Est-ce que les générations futures vont nous admirer pour notre prévoyance ou vont-elles nous mépriser pour notre insouciance?

Services aux étudiants

Qu'est-ce que SUPAIR?

Te souviens-tu de ta première année universitaire et surtout de tes premières semaines. Tu t'ennuyais, tu devais choisir des cours sans disposer de l'information nécessaire, tu devais te faire de nouveaux amis et de nouvelles amies... Tout ça fait partie de «l'adaptation universitaire». Pas facile, n'est-ce pas?

Afin de faciliter cette transition du secondaire à l'université, les Services aux étudiants et étudiantes, en collaboration avec les différentes facultés et écoles, propose le SUPAIR: Service universitaire de pairs pour l'accueil et l'intégration des recrues.

Et bien oui! Il s'agit d'un service pour les nouveaux étudiants et les nouvelles étudiantes (recrues) par des étudiants et étudiantes. La «recrue» aura la chance de partager ses craintes, préoccupations et ses interrogations concernant l'université, avec un étudiant ou une étudiante (les pairs) qui a déjà vécu cette expérience. De plus, joindre l'équipe de SUPAIR donne l'opportunité à la recrue de connaître, d'échanger et de créer des liens d'amitié avec d'autres étudiants et étudiantes de sa faculté ou école.

Le SUPAIR permet aux «pairs» d'assister, d'informer, de guider et même parfois d'encourager les recrues à travers cette période transitoire, en plus de pouvoir vivre une expérience des plus enrichissantes et bénéfiques.

Depuis le mois de mai une équipe dynamique travaille à la préparation de SUPAIR. Le recrutement et la sélection des pairs, le contact avec les recrues, la promotion auprès du personnel universitaire, l'organisation d'une session de formation pour les pairs comprenant un guide de même que la SUPAIR-activité visant le jumelage entre les recrues et les pairs font partie des nombreuses démarches entreprises par les comités locaux et central. Comme tu le vois, ça bouge mais on a encore besoin de bénévoles étudiants, étudiantes.

Alors, t'as le goût de t'embarquer, d'aider à la bonne marche de SUPAIR afin d'assurer son succès, ... donc viens nous donner un coup de main. On t'attend!(410 Taillon ou 858-4161)

Chantal DeGrâce
Coordinatrice de SUPAIR

Psychologie préventive

Les vacances sont terminées et c'est déjà le temps de la rentrée. Chacun est pris dans le tourbillon des «il faut que je planifie mon horaire», «il faut que je m'adapte au milieu», «je m'ennuie» et se sent crispé comme dans un étroit corset tel que celui de nos arrières grand-mères. Alors nous avons cherché car il doit bien y avoir une façon de respirer un peu, d'être bien dans sa peau. Si tu regardes autour de toi, tu t'apercevras que tu n'es pas seul(e) sur la route. Ne panique pas! Il y a déjà toute une gamme de personnes qui sont prêtes à t'aider à desserrer le corset.

Bien sûr, des professionnels sont là. Mais peut-être qu'en ce moment pour t'aider à franchir cette étape difficile d'adaptation, tu n'as besoin qu'un peu de compassion, de présence de la part d'un(e) ou de tes ami(e)s, de tes professeurs ou des gens qui te sont chers. Un(e) ami(e) véritable c'est comme un bon psychologue, c'est quelqu'un qui t'écoute attentivement, honnêtement et sans te juger. Quelqu'un qui partage avec toi tes émotions et tes expériences. Les mille et une joies et peines de notre vie prennent un cachet particulier lorsqu'on peut les partager.

Avoir un(e) meilleur(e) ami(e), c'est vraiment une chose merveilleuse. Tout le monde s'entend là-dessus. Pourtant, ce n'est pas le cas de tout le monde, loin de là. Pour avoir un(e) ami(e) véritable, il faut faire des efforts: il faut d'abord s'avancer vers les gens, se donner le temps de les connaître pour ensuite choisir l'ami(e) véritable. N'oublie pas cependant, l'amitié c'est réciproque mais elle a ses limites. Ce(tte) confident(e) peut essayer de te comprendre mais s'il (elle) n'y parvient pas, une assistante professionnelle psychologique t'es disponible. Sur le campus, tu peux te rendre aux Services aux étudiants (410 Taillon) ou encore composer le 858-4161 pour de l'information. C'est gratuit!

Edna Pelletier-Doucet
Adeline Gibbs
Claudette Haché (stagière)
(Service de counselling psychologique)

Billet libre

Septembre apporte avec lui les nuits fraîches, les premières feuilles rouillées et la rentrée scolaire. Pour plusieurs, la rentrée sera différente cette année. Plus de 1300 nouveaux venus prendront le chemin de l'Université de Moncton pour la première fois.

Comme c'est le cas à chaque année, les dépanneurs du coin seront envahis par les nouveaux qui ont oublié mille et une choses. Ils devront ensuite subir les longues heures d'inscription au CEPS.

certains voient la rentrée universitaire, surtout la première, comme un gros «party». La majorité de leurs amis y seront et ils ne se préoccupent que très peu du nouveau mode de vie qui les attend. D'autres sont plus inquiets et ne sont pas pressés de quitter un chez-soi confortable pour aller vivre dans une résidence bondée de fêtards, dans une ville où ils ne connaissent rien ni personne.

Les premiers, on les voie partout et on pense qu'ils s'amusent, mais les autres, les plus gênés, ceux qui sont seuls, on les oublie souvent. Il y a une foule d'activités préparées par les organisateurs du Festival d'accueil justement pour que ceux qui se sentent un peu délaissés puissent rencontrer des gens intéressants. L'université possède les installations pour faire du sport, de la lecture, de la musique, de la radio, du journalisme et voir de bons films en français, tout çà en plus des nombreux comités étudiants.

Cette année, le service SUPAIR est offert à tous les étudiants inscrits en première année. Le but de ce service est de faciliter l'intégration des nouveaux venus à la vie universitaire. Ceux qui ont choisi de s'y inscrire feront partie d'un groupe parrainé par un étudiant inscrit à l'Université de Moncton depuis au moins un an. L'étudiant responsable du groupe agira comme personne ressource. Il ou elle conseillera et guidera l'étudiant de première année.

L'université est le milieu idéal pour s'impliquer et participer à une foule d'activités gratuites ou peu coûteuses. Ca vaut la peine d'essayer. Bonne chance à tous les étudiants de première année et bon retour aux autres.

LE FRONT
Le journal des étudiants

La programmation de la GAUM

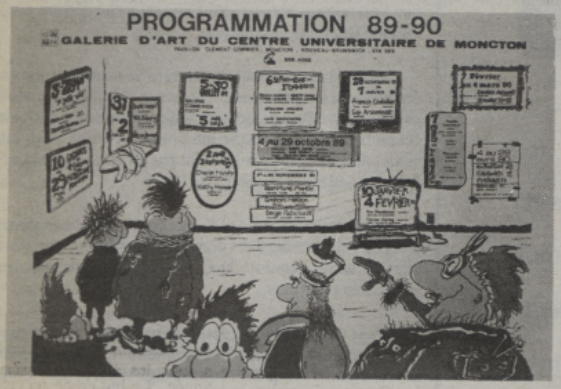

La GAUM, Galerie d'art de l'Université de Moncton, nous propose un programme varié cette année en exposant les oeuvres de plusieurs artistes d'Acadie et d'ailleurs. En effet, du 6 septembre au 1 octobre 1989, la GAUM présentera l'exposition «4 photographes de Moncton» à laquelle participeront Ronald Goguen, Ginette Gould, Pierre LeBlanc et Hélène LaRoche, accompagnée des peintures de Géraldine Cormier (Moncton) et de Lucie Desrosiers (Cabano). Du 4 au 29 octobre 1989, à ne pas manquer, une installation de Robert Saucier (Montréal), des dessins de Michelle Anne Duguay (Moncton), des réalisations de Francis Coutellier et de Serge Morin (Moncton), ainsi que des céramiques et des sérigraphies signées Alex Colville. L'exposition suivante, du 1 au 26 novembre 1989, comprendra les peintures de Jean-Marie Mortin (New-York) et de Graham Metson (Montréal) en plus des peintures et des sculptures de Serge Richard (Moncton). Francis Coutellier présentera son exposition «Many Modes» et Guy Arsenault (Moncton) proposera au public son ensemble d'oeuvres intitulé «Peintures» du 29 novembre 1989 au 7 janvier 1990. Les sculptures et les peintures de Tom Henderson (Sackville) ainsi que l'exposition «Palace of the Queen» de Corrine Correy (Moncton) pourront être appréciées du 10 janvier au 4 février 1990. Jacques Arseneault (Moncton) exposera ses peintures et ses gravures du 7 février au 4 mars 1990 et ses oeuvres cotoieront les dessins et les photos de Fernande Forest (Rimouski). Deux artistes de Montréal exposeront du 7 mars au 1 avril : Suzelle Levasseur, peintures et dessins, et Françoise Lavoie qui montrera sa série d'estampes et de dessins intitulée «Hôtel». Enfin, pour terminer l'année en toute beauté, l'exposition des finissants du Département des arts visuels de l'U de M, qui se tiendra du 4 au 29 avril 1989.

Il est à noter que les étudiants en arts visuels à l'U de M, de la première à la quatrième année, peuvent exposer leurs oeuvres dans une salle spéciale de la GAUM en contactant son directeur M. Luc Charrette.■

Les Frotteux d'Bottes et le Trio Pierres et Roland

Pour que le Festival d'accueil garde son air de fête, les Frotteux d'Bottes et le Trio Pierres et Roland ont bien l'intention de vous faire «swinger» le 9 septembre.

Le Trio Pierres et Roland

Pierre Robichaud, Pierre Gaudet et Roland Gauvin faisaient partie en 1976, de la première formation du groupe 1755. Après trois albums, des tournées nationales et internationales, des critiques élogieuses partout où ils sont passés, et d'abord et avant tout, l'estime inconditionnelle du public d'ici, 1755 demeure un des plus beaux moments musicaux de l'Acadie contemporaine.

En somme, ces trois musiciens se sont réunis cet été pour les mêmes raisons qu'au début: le goût de faire de la musique entre amis et de partager l'aventure avec un public.

Le Trio Pierres et Roland, à travers un nouveau concept, fait revivre le groupe 1755 sans pour autant qu'on passe la soirée avec le groupe au complet.

Le répertoire est composé de chansons des groupes Harmonium, Beau Dommage ainsi que de quelques chansons des Beatles. Il va de soi que «Pierres et Roland» vont largement puiser dans le répertoire de 1755 pour offrir les classiques de cette formation, chansons aujourd'hui connues de tous.

Pour revenir aux sources, ils n'utilisent que la guitare (7) comme instrument ainsi que leurs voix, mais à eux trois, ils font «swinger» toute une salle dans le temps de le dire!

Les Frotteux d'Bottes

Le groupe folklorique Les Frotteux d'Bottes, composé de jeunes musiciens de la région de Tracadie au Nouveau-Brunswick, a su se faire remarquer par son dynamisme et son riche répertoire folklorique.

En plus de chanter, chacun des membres du groupe a sa spécialité. Achille Fournier joue de la bombarde, de l'harmonica, des cuillères, tape du pied, compose et gigue par dessus le marché, tandis que Dominique Breau est la voix principale du groupe. Théo Brideau, étudiant au Département de musique de l'Université de Moncton, joue du violon et de la mandoline et il s'occupe aussi des arrangements musicaux et de la mise en scène.

Marcel Basque est le joueur de guitare acoustique par excellence. Stéphane Basque, qu'on ne voit pas sur scène parce qu'il est le technicien de son, joue aussi un rôle important au sein de l'équipe, puisque de sa coulisse, il chante et joue de sa mandoline pour certaines chansons.

Pour que tout le monde puisse profiter de ces deux groupes, pendant que les Frotteux d'Bottes joueront à la grande cafétéria de l'édifice Taillon pour les moins de 19 ans, le Trio Pierres et Roland jouera au Kacho, et à l'entracte, les Frotteux déménageront au Kacho et le Trio finira à la grande cafétéria.

On vous souhaite de belles retrouvailles en ce début d'année et on sera là pour fêter avec vous autres!■

Loisirs Socio-culturels

Le secret de Nathalie la Bollée...

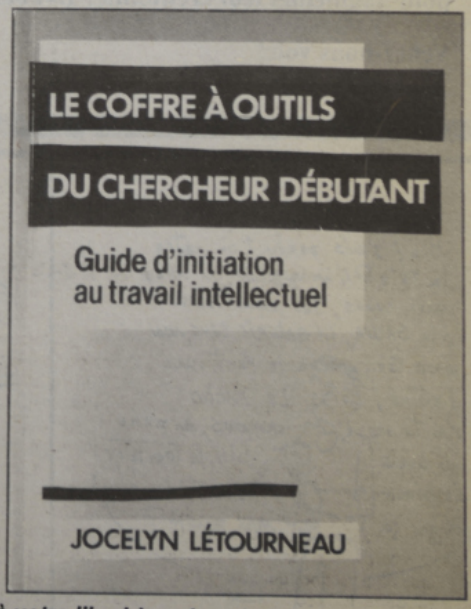

à votre librairie universitaire
$11.95
Oxford University Press Canada

LE FRONT

Le journal des étudiants

L'édifice de la Féécum, Fédération des étudiantes et étudiants du Fentre universtaire de Moncton. Située derrière Taillon, la maison de la Féécum abrite également sous son toit la radio étudiante à vocation communautaire, CKUM, et le local du journal étudiant Le Front. Ces trois organismes ont besoin de l'implication et de l'appui des étudiants pour augmenter leur crédibilité. Ils nous représentent, alors... Venez-nous voir!

suite de la p.16

rythme.

L'Université de Moncton n'a évidemment pas à coeur que l'éducation soit accessible pour tous. L'éducation devient un luxe que l'on ne peut obtenir, pour une majorité d'entre nous, que grâce à l'aide des prêts et bourses.

Cependant, cette solution pour s'instruire est dispendieuse. Un étudiant qui bénéficie de pleins prêts et bourses pendant les quatre années de son baccalauréat devra rembourser si ses paiements sont échelonnés sur la période maximum permise et au taux d'intérêt actuel de 11%, (et s'il n'obtient pas de remboursement du gouvernement), un montant de 19 877$.

Si on considère que 60% des étudiants francophones ont accès aux prêts et bourses, il est grandement temps d'envoyer un message clair à l'administration du CUM que nous voulons une éducation accessible pour tous.

Pour cela, il faut un geste de solidarité, ne pas payer nos frais de scolarité avant jeudi le 14 septembre. Cela signifie que nous devront garder nos prêt et bourse, signés par le Service des finances, jusqu'au 14 septembre. Il faut donc attendre cette date avant d'aller l'échanger dans une institution financière. Si vous payez vos frais de scolarité de votre poche, vous devez alors attendre au 14 septembre avant d'aller payer aux finances. Cela permettra aux dirigeants de la Féécum et au Comité populaire d'exiger le gel des frais de scolarité auprès de l'Administration et ainsi ne pas détériorer davantage l'accessibilité à l'éducation. Pour rendre notre appui encore plus visible, portons tous ensemble notre brassard rouge. Afin que l'éducation que nous recevons n'hypothèque pas notre avenir, dans l'unité revendiquons l'éducation accessible pour tous.

Denis Duval / Directeur aux affaires externes

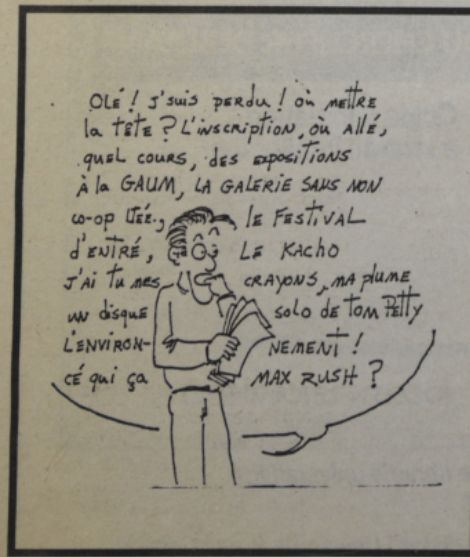

Art et culture

Callicriture, la beauté de l'écriture

par Pierre-Philippe LeBlanc

Callicriture, c'est la revue étudiante du Département d'études françaises de l'U de M. Son premier numéro a été publié au mois de mars 1989 mais la revue n'en est pas demeurée là. Grâce à un projet Défi 1989, deux membres du comité de rédaction de la revue, Carmen Paulin et Pierre-Philippe LeBlanc, ont travaillé au développement de *Callicriture* au cours de l'été dernier.

Ces deux étudiants ont entrepris les démarches nécessaires en vue d'enregistrer officiellement le nom de la revue au ministère de la Justice; ils ont monté un système de comptabilité, émis des demandes de financement auprès du Secrétariat d'État du Canada, rédigé la constitution et les politiques de rédaction de la revue, mis sur pied une campagne d'abonnements qui se déroulera du mois de septembre au mois de novembre 1989: «On peut facilement s'abonner en contactant le Département d'études françaises du CUM» indiqua un membre du comité de rédaction. Ces deux étudiants ont aussi retracé tous les anciens étudiants de l'U de M diplômés en études françaises: «En vue de créer dans la région un rassemblement de gens portant un intérêt envers les études françaises» précisa Carmen Paulin. De plus, des contacts ont été établi par courrier et par téléphone afin de recevoir des textes d'étudiants pour les prochaines publications.

Enfin, le comité de rédaction de la revue, composé de Judith Hamel, Carmen Paulin, Rachelle Landry et Pierre-Philippe LeBlanc, s'est réuni à trois reprises durant l'été afin d'évaluer le travail accompli et de fixer les dates des deux prochaines publications (novembre 1989 et mars 1990). « Nous avons eu assez de promesses de textes pour le prochain numéro et la moitié du suivant», assura Carmen Paulin. Le prochain comité de rédaction aura donc du pain sur la planche cette année.■

Chronique Rock

Tom Petty

par Daniel ROBICHAUD

L'été 1989 a vu le retour du chanteur\guitariste Tom Petty avec son premier album en solo, «Full Moon Fever», sur l'étiquette MCA. Le nouvel album solo de Petty n'est cependant pas le résultat d'un travail solitaire. Bien au contraire, sur cet album, on voit Jeff Lynne et Mike Campbell des Heartbreakers, George Harrison participe à la pièce «I Won't Back Down» et le défunt Roy Orbison chante dans «Zombie Zoo». Cet album n'était même pas planifié, parce que Tom Petty s'entendait bien avec Jeff Lynne, George Harrison, Bob Dylan et Roy Orbison dans le groupe «The Travelling Wilburys».

Les meilleures pièces sur «Full Moon Fever» sont: «I Won't Back Down», «Free Fallin'», «The Apartment song», «Depending on you» et une fidèle version d'un classique des Byrds, «Feel a whole lot better». Le style de Tom Petty est le rock mais quelques pièces tombent dans la catégorie du rock\country. En général, il semble être à l'aise avec ces deux styles et ses fans ne semblent pas déçus.

Si vous aimez Volume 1 des Travelling Wilburys, vous tomberez sûrement en amour avec Full Moon Fever de Tom Petty. J'ai déjà hâte au prochain.■

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

La direction de l'Université de Moncton demande aux conducteurs et conductrices d'automobile, qui utilisent les voies d'accès et les aires de stationnement du campus de Moncton, de respecter les règlements routiers de l'Université, en plus des lois provinciales.

Les automobilistes devront conduire avec prudence, tout en respectant les panneaux de signalisation ainsi que les directives des agents. De plus, on demande aux conducteurs et conductrices de ne pas stationner leur voiture le long des routes. Toutes les voitures doivent être stationnées d'une manière appropriée dans un terrain de stationnement. Les contrevenants et contrevenantes verront leur véhicule remorqué à leurs propres frais et risqueront de perdre le privilège de conduire sur le campus.

Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le Service de sécurité, pièce 172, pavillon Léopold-Taillon, ou en composant le 858-4100.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Babillard

Gestion au féminin

Trois modules offerts à l'automne *Gestion au féminin*, programme de perfectionnement pour femmes cadres offert par l'Education permanente de l'Université de Moncton, débute dès septembre, au campus de Moncton.

Avec comme thème, *Quand on vise les plus hauts sommets...*, ce programme d'études intensif est adapté aux besoins spécifiques et aux exigences de la femme qui aspire à devenir cadre moyen ou supérieur.

La session d'automne comprendra trois modules. Les 15,16 et 17 septembre, Jacinthe Dufour présentera une *Introduction à la gestion*. Les 20, 21 et 22 octobre, Jeanne Renault discutera de *La relation entre supérieur-e et subordonné-e*. Enfin, les 17, 18 et 19 novembre, Joanne LeBlanc parlera de *Les conflits, le stress et l'organisation du temps*.

Cette *Gestion au féminin* est une initiative de l'Education permanente de l'Université de Moncton, avec la collaboration du programme national d'aide à l'innovation de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration.■

La Joyeuse Criée présentée sous la tente

La Joyeuse Criée, de la compagnie Viola Léger, sera présentée sous la tente du Festival d'accueil du Centre universitaire de Moncton(CUM), le mercredi 6 septembre, à 20 heures.

Dans cette pièce de théâtre, Viola Léger incarne plusieurs personnages du monde romanesque d'Antonine Maillet. On y retrouve l'éternelle Sagouine, sa rivale la Sainte, la Piroune, pour ne nommer celles-là.

Mme Léger n'est pas seule sur l'estrade. Avec elle, deux musiciens, Johnny Comeau, au violon, à la mandoline et à la guitare, accompagné de Jean-François Mallet, à l'harmonica, à l'accordéon, à la flûte à bec, à des instruments à percussion et aux changements de décor.

Jusqu'à maintenant, le public à chaudement ovationné ce spectacle, qui est en tournée depuis le 28 juin dernier.

Les billets, 5$ pour les étudiants et étudiantes et 12$ pour les autres, sont en vente à la Librairie acadienne du Pavillon Léopold Taillon et de la Place Champlain, à Dieppe, et au Centre d'accueil du festival.■

Galerie Sans Nom

Vernissage de l'installation «Jeux d'autos» de Réal Patry à la Galerie Sans Nom, 140 rue Botsford, le 5 septembre à 20 h.■

Inscription à l'Education permanente

Les journées d'inscription à l'Education permanente de l'Université de Moncton (CUM) auront lieu les 5 et 6 septembre, à la salle 227 du pavillon Léopold-Taillon, entre midi et 20 h.■

LES FROTTEUX D'BOTTES

LE TRIO PIERRES ET ROLAND

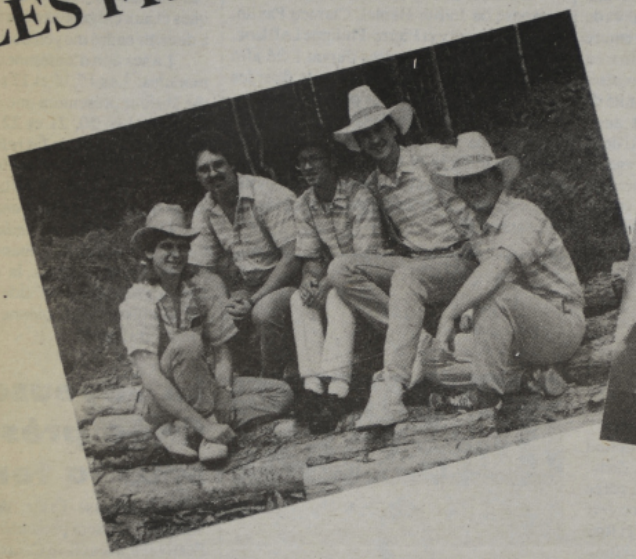

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1989 - 20h30

AU KACHO (soirée alcoolisée) et
à la GRANDE CAFÉTÉRIA (soirée non-alcoolisée)

5 $ étudiants et étudiantes
6 $ autres
Billets disponibles: Cantine des Sciences de l'éducation, aux deux Librairie Acadienne et à l'entrée du Ceps.

Présenté par les LOISIRS SOCIO-CULTURELS de l'Université de Moncton, le KACHO et la FÉÉCUM, dans le cadre du Festival d'accueil 1989.